



Enjeux urbains
et défis culturels

Jellal ABDELKAFI

Du rural
à l'urbain

Travail féminin
et mutations sociales

Isabel RUIZ



C O R R E S P O N D A N C E S

مجلات

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédaction
Isabelle BERRY
Jean-Pierre CASSARINO
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Mohamed KERROU
Mostafa KHAROUFI
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
Raymond ROMANO
François SIINO

Mise en page
Besma OURAÏED

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 14 75

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
3500 ex. Imprimeries Réunies

A compter du numéro 26 (janvier 1995), Isabelle BERRY, chercheur à l'IRMC, coordonnera la Rédaction de *Correspondances*. Elle succèdera ainsi à Robert SANTO-MARTINO, qui a contribué efficacement au développement du Bulletin depuis les débuts de la nouvelle série jusqu'au numéro 19 (juin 1994).

Les différentes rubriques éditoriales de *Correspondances* (*Positions de Recherche*, *Recherches en cours* et *Mémoires*) sont ouvertes aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la langue de leur choix (arabe ou français). Les manuscrits (24 000 à 30 000 signes) peuvent être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès réception, prendra contact avec les auteurs.

Correspondances est édité par l'IRMC, à raison de 10 numéros par an.

Expression de l'actualité de la recherche, **Correspondances** fait place une nouvelle fois aux études urbaines. L'occasion lui en est fournie par **La documentation française**. Celle-ci a, en effet, invité chacune de ses différentes revues spécialisées à consacrer, en 1994, l'une de leurs livraisons à la question urbaine. Dans cet esprit, **Monde Arabe - Maghreb-Machrek** a publié un numéro spécial (143, janvier-mars 1994), coordonné par **Jean-Charles DEPAULE**, autour du thème **Monde Arabe, Villes, pouvoirs et sociétés**.

Il s'agit, en l'occurrence, d'un véritable ouvrage de près de 250 pages, réunissant des contributions de spécialistes de diverses nationalités. Pour en expliciter l'intérêt, **Correspondances** a demandé à un urbaniste, **Jellal ABDELKAFI**, d'en livrer sa propre lecture dans POSITIONS DE RECHERCHE.

Comme l'on pourra le constater, l'urbaniste, dans le cas d'espèce, traite des enjeux urbains comme formes d'actualisation de défis culturels.

Enjeux urbains et défis culturels

A propos de *Monde Arabe, Villes, pouvoirs et sociétés*

Jellal ABDELKAFI, fondateur de l'Atelier d'Urbanisme de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis, est urbaniste et enseigne, par ailleurs, à l'Institut Technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (ITAAUT). Il a publié notamment *La Médina de Tunis*. (Paris, Presses du CNRS, 1989).

A l'instar de toute production collective, *Monde Arabe, Villes, pouvoirs et sociétés* se prête à des lectures plurielles. Sans doute, ce numéro spécial de *Monde Arabe-Maghreb-Machrek*, coordonné par J.-Ch. DEPAULE, propose-t-il un agencement tendant à délimiter des questions : les pouvoirs sur la ville et dans la ville, la ville comme espace de sociabilité, le patrimoine urbain comme enjeu de sauvegarde, de destructions et de reconstructions. Mais ces questions en recourent une autre, plus fondamentale encore : dans quelle mesure est-il pertinent de raisonner en termes de ville(s) "arabe(s)", "musulmane(s), voire "arabo-musulmane(s)" ? Suite aux exposés désormais classiques de G. MARÇAIS¹, il est légitime de se demander si l'*urbanisme musulman* est toujours une réalité spatiale tangible. Au lendemain des indépendances, J. BEAUJEU-GARNIER² se posait déjà la question de savoir si l'*occidentalisation des villes d'Afrique du Nord* allait se poursuivre. L'interrogation n'est pas nouvelle en elle-même, mais elle ne cesse de hanter la recherche, toute recherche, dès lors que l'on prend pour aire de référence "le monde arabe".

La diversité des contributions se redéploie à partir de ce problématique principe d'unité. Elle offre ainsi au lecteur la possibilité de donner libre cours à sa propre perception d'un ensemble dont la cohérence renvoie, *nolens volens*, au parcours d'un site dont la particularité tiendrait, en définitive, aux tensions suggérées par la formule, démarquée d'E. GELLNER, *culture forte, politique faible*.

C'est à ce type de lecture que nous voudrions procéder, non sans souligner que pour l'auteur de ces lignes, comme pour nombre de communications de cette livraison, la ville, en extension continue sous la double pression de la démographie et des phénomènes de l'urbanisation, n'est plus qu'un fait urbain - selon la terminologie neutre des géographes - où les organisations fondamentalistes exercent leur action et leur influence. Sont-elles contingentes, temporaires ou structurelles ? se demande J.-Ch. DEPAULE. Si l'on s'en tient à l'actualité brûlante dont J.-Cl. DAVID note qu'elle menace la démocratie et la modernisation de la société, constatons qu'aucune personnalité, fût-elle aussi charismatique que celle de N. MAHFOUDH, prix NOBEL de littérature, n'échappe à la vindicte terroriste. Criminel pour ceux qui défendent la démocratie, l'attentat serait légitime pour ceux qui aspirent à la théocratie : l'homme qui a poignardé l'écrivain a en effet revendiqué son acte comme œuvre pieuse, sinon comme contribution au *djihad* que tout musulman est censé accomplir, d'autant qu'il se sait couvert, voire autorisé, par la *fatwa* des *ulama-s* d'Al Azhar qui ont condamné et interdit son roman pour impiété.

En décrétant ce qui est licite ou illicite, les docteurs de la Loi semblent vouloir investir la totalité du champ social et limiter l'action politique aux seules normes qu'ils conçoivent, celles de la foi et de la Loi. *La foi prépare-t-elle la dissidence ou prépare-t-elle l'agrégation politique des individus ?* se demande Y. BEN ACHOUR³.

Comment les théologiens ont-ils perdu le contrôle de la pensée religieuse ? Comment l'islam s'est-il laissé déborder par l'islamisme ? Ces interrogations sous-tendent quatre dimensions connexes des enjeux urbains, que *Villes, pouvoirs et sociétés* nous paraissent illustrer : la relation entre l'espace urbain et la citoyenneté, d'une part, et les catégories de la morale et de la politique, d'autre part ; les institutions citadines dans les pays islamiques ; la planification spatiale et le rôle de l'Etat ; le déclasserement de la technique par l'irruption de la politique.

C'est dire que notre "présentation" ne se situera pas en contrepoint de celle de J.-Ch. DEPAULE qui s'interroge sur la place, peut être insuffisante, accordée par les auteurs à *la pression que sont capables d'exercer les organisations fondamentalistes*.

Espace urbain, morale et politique

Au terme des luttes de libération nationale au Maghreb et de révolutions conduites par les officiers libres au Machrek, les pouvoirs nationalistes engagés dans la bataille pour sortir du sous-développement ont, peu ou prou, entamé leurs capacités à organiser le consensus social et à mobiliser les forces politiques : du concept de nationalisme comme idéal politique, il ne reste souvent que la forme nationalitaire de gouvernement ; peu de *leaders*, même parmi les plus prestigieux, n'ont échappé à la contraction de leur base de légitimité.

Les pouvoirs en place qui n'ont pas pu ou su éviter l'approfondissement des inégalités sociales ont recouru au thème de l'ouverture pour relancer la machine économique. Mais ce nouveau référentiel du développement n'a pu remédier aux graves défaillances de l'Etat national : confrontés aux manifestations syndicales et aux émeutes du pain, les régimes alors en place ont fait appel à l'armée, plutôt qu'à la police, pour rétablir l'ordre : selon R. LEVEAU, *le citoyen des bidonvilles méprise le rural militarisé et l'armée (qui) n'est pas présente dans le quotidien de la vie urbaine* impose indirectement sa présence comme *régulateur des humeurs de la ville*.

Le mécontentement social que l'armée a su juguler a été relayé par une agitation politique autrement plus déstabilisante : après avoir utilisé et/ou marginalisé les oppositions politiques, les pouvoirs alors en place se sont soudainement retrouvés seuls, en première ligne, face à la contestation religieuse et à la tentation de l'amadouer par une surenchère conservatrice instrumentalisant l'islam. Rien n'y a fait et les contradictions ont fini par éclater au grand jour : forces armées et milices islamistes - en quelque sorte pouvoir et contre-pouvoir - se sont alors retrouvées face à face sur la scène du théâtre urbain : *l'islamisme est dans la ville* selon l'expression imagée de S. HADJ ALI. Mais la ville devient-elle islamique pour autant ? C'est ce que tente de comprendre le sociologue en analysant l'investissement de la Place des Martyrs et de la Place du Premier Mai à Alger par les militants du Front Islamique du Salut (FIS) à l'appel de leurs dirigeants pour appliquer les mots d'ordre de *désobéissance sociale* et de *grève politique illimitée*. Construisant l'événement des 24 et 25 mai 1991 en objet d'étude, l'auteur montre comment, en paralysant le centre-ville, le FIS a détourné l'ordre urbain à son profit, donnant à penser à ses sympathisants et à ses militants que se réalisait, sous leurs yeux, l'avènement de *la cité idéale, l'image mythifiée de la Médine des premiers temps de l'islam*. En fait, les militants encadrés militairement par la milice et politiquement par la municipalité - toutes deux décrétées islamiques - ouvraient l'espace urbain aux seules pratiques religieuses, lui conférant *ipso facto* un statut strictement **communautaire** et, par contrecoup, le fermait à l'usage public anonyme et pluraliste qu'on lui connaissait auparavant.

Ce changement de statut de l'espace est sans nul doute un point de doctrine des mouvements islamistes qui ambitionnent de traduire concrètement le principe de séparation des sexes et de contrôle des femmes. C'est ce que note R. BEKKAR à Tlemcen, où l'utilisation des espaces publics par le deuxième sexe fait l'objet d'une sérieuse résistance de la part des familles religieuses : *quelles stratégies les jeunes filles et les jeunes femmes ne doivent-elles pas déployer pour aller à l'école ou au*

travail ! Si le *haik* est le signe distinctif de la citadine par rapport à la bédouine, le *hijab*, endossé pour marquer la volonté de rupture avec le système des valeurs établies, devient le *signe d'un conflit autour d'une urbanité nouvelle entendue comme civilité et manière d'être en ville*.

Ainsi l'espace urbain et l'urbanité renvoient-t-ils aux catégories de la morale et de la politique, et, dans cette perspective, les pouvoirs établis ne peuvent évidemment pas laisser échapper le contrôle de la ville, *symbole du pouvoir d'Etat*. Les divers mouvements insurrectionnels, qui ont éclaté ici et là dans le monde arabe et que répriment avec plus ou moins d'efficacité les forces armées, s'inscriraient, selon B. BOTIVEAU, dans une *stratégie de la tension*, dont l'objectif déclaré par les mouvements islamistes serait de dévoiler *les violations légales et permanentes de l'Etat de Droit* par les régimes en place. Selon l'appréciation de juristes égyptiens, la violence islamiste renverrait donc à *la délinquance de l'Etat*. Autant dire qu'un tel cycle d'insurrection/répression ne laisse guère de place à une transition démocratique.

Institutions urbaines et représentation

A ce stade, il convient de s'interroger sur le statut des institutions urbaines et sur leurs rôles politiques. Analysant le Caire traditionnel à l'époque ottomane, A. RAYMOND évoque *le grand mystère du fonctionnement des villes arabes, ni administrées d'en haut ni gérées d'en bas*. Rappelant la thèse de J. SAUVAGET, selon laquelle *le statut des villes ne fait l'objet d'aucune disposition particulière de la part de la Loi islamique*, il montre qu'en l'absence d'institutions municipales les villes sont administrées par leurs communautés nationales et religieuses et par les corporations de métiers qui représenteraient les populations auprès des autorités. Toute la question est celle de la **représentation** : les habitants des villes, par le biais des *chouyoukh-s*, exerçaient-ils une liberté politique ou bien étaient-ils tout simplement des *sujeux soumis à un contrôle social constant*. A. RAYMOND convient que *ces structures collectives laissaient peu de place à l'expression d'une vie totalement individuelle* et que, jusque dans le domaine privé de la vie familiale, rien n'échappait au *qadi*. J. BERQUE⁴ avait déjà relevé *l'intimisme claquemuré du quartier* et il y voyait une bonne raison, pour les jeunes générations de l'entre-deux-guerres, de quitter la médina.

Le thème des institutions politiques et administratives des villes dans les pays islamiques a soulevé de nombreuses polémiques chez les Orientalistes : thèses et contre-thèses se sont affrontées et A. RAYMOND considère qu'elles n'ont su ni poser le problème ni, en conséquence, le résoudre. L'explication se situe peut être ailleurs, dans une autre sphère de la recherche : F. CHOAY souligne que la médina est d'abord *une communauté avant d'être un espace localisé, circonscrit et bâti (...)*. *Et cette communauté ne connaît pas de valeurs purement politiques ou juridiques (au sens où l'entendrait l'Occident moderne), mais seulement des valeurs politico-religieuses qui engagent à ses yeux la doctrine révélée elle-même et sont littéralement invisérées dans les textes coraniques et la sunna du prophète*⁵.

Dans cette perspective, il n'y a pas raison de s'étonner de l'absence d'institution municipale, ce qui peut éclairer le débat politique contemporain : si le Coran et le *fiqh* qui en découle, si le statut communautaire de la ville ont permis d'assurer efficacement le fonctionnement urbain, pourquoi donc envisager des institutions municipales, qui, au demeurant, supposent des élections ?

A San'a par exemple, la municipalité a tout simplement été remplacée, en 1983, par le Secrétariat de la Capitale, dont le responsable est nommé par le Président de la République qui, à son tour, désigne les *'âqil* à partir d'une liste de cinq candidats établie par les notables de quartier.

La fonction de *'âqil* - *homme sage, personne connue sinon reconnue* - qui consistait à administrer la ville selon le droit coutumier, a été pervertie : le *'âqil* n'est plus qu' *un agent des services de sécurité* et, comme le souligne F. MERMIER, la réforme de 1983 n'avait d'autres buts que d'assurer le resserrement de l'emprise étatique sur la ville.

On peut dire la même chose à propos de Bagdad, que P.-J. LUIZARD décrit comme une *chasse gardée gouvernementale* dont le Maire n'est qu'un *exécutant exposé à la colère du pouvoir, s'il échoue à donner suites aux ordres qu'il reçoit*.

San'a et Bagdad sont-elles des cas limites qui, en raison de la militarisation du pouvoir, connaissent une marginalisation ou un dépérissement des pouvoirs locaux ?

L'analyse de S. BELGUIDOUM montre, *a contrario*, le rôle essentiel joué par les pouvoirs locaux dans le développement urbain de l'Algérie comme forces organisant et gérant la mise en application des pouvoirs étatiques. Par le biais des réserves foncières et des autorisations de construire, l'Assemblée Populaire Communale est une institution incontournable qui permet à la contestation sociale de s'exprimer ; on comprend que le FIS en ait fait un enjeu politique fondamental et qu'il ait mis tout en œuvre pour s'assurer le contrôle municipal.

A Koweït-city - Los Angeles du monde arabe selon A. BOURGEY - on a pu assister entre 1957, date de la démolition des remparts de la ville ancienne, et 1986, date de la dissolution du Parlement, à l'émergence de pouvoirs locaux réactualisant les rapports entre la famille régnante et le reste de la population. F. DAZI-HENI montre comment la *diwaniyya*, lieu traditionnel de sociabilité familiale et amicale, est devenue le lieu d'énonciation du politique sous l'impulsion des familles marchandes et des couches moyennes en ascension sociale. Echappant au contrôle de l'Etat, qui n'a pas droit de regard sur les espaces privés ou les espaces protégés, deux *diwaniyya*s ont su abriter la contestation politique au moment de la dissolution du parlement. La famille régnante n'hésitera pas à faire donner les forces de l'ordre et à emprisonner les propriétaires de ces lieux de contestation ; les manifestations qui s'ensuivront en 1990 aboutiront à la naissance d'un mouvement d'opposition connu sous le titre de *Mouvement des diwaniyya-s du lundi*.

La capacité de contestation tout aussi bien que celle de réinterprétation d'un lieu traditionnel donnent à penser que les pouvoirs locaux du monde arabe ne sont pas aussi effacés qu'on veut bien le dire.

La situation au Maroc illustre également cette évolution vers un rééquilibrage entre les pouvoirs. F. NAVEZ-BOUCHANINE laisse entendre que, devant la montée des problèmes posés par les phénomènes de l'urbanisation, le pouvoir politique a fini par reconnaître le réel ; il a laissé une plus grande marge de décisions aux élus et il n'a pas contrecarré les initiatives populaires. Ainsi, contraint à une tolérance relative, l'Etat contrôlerait habilement la lente émergence d'un pouvoir décentralisé.

Etat et planification spatiale

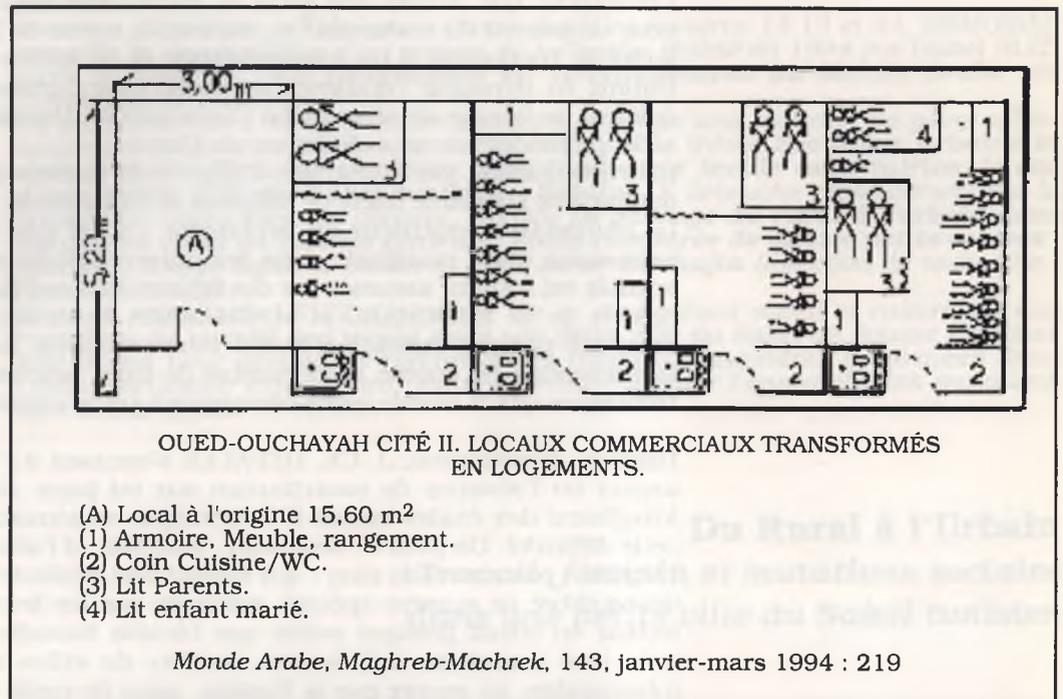
En Egypte, l'urbanisation non contrôlée sur les terres agricoles de la vallée du Nil est devenue un problème de sécurité de l'Etat : l'échec des politiques urbaines et des méthodes de planification est d'une telle ampleur que les zones d'urbanisation spontanée, soupapes de sécurité des années 80, sont devenues pour G. EL KADI, les lieux d'exclusion, les banlieues du désespoir, terrain de recrutement privilégié de la contestation islamiste.

Quelles solutions peut-on envisager ? Les méthodes de planification spatiale peuvent-elles être améliorées ? De l'aveu même du Ministre égyptien des Collectivités locales, ce n'est pas là qu'il faut placer son espoir, quand on sait que la démographie galopante a annulé et continuera à annuler les projets les mieux conçus. Si la démographie est montrée du doigt comme cause de la double crise urbaine et politique que connaît l'Egypte, il conviendrait de se souvenir qu'un théoricien égyptien voyait dans la démographie une arme contre l'impérialisme, thèse qui a mobilisé nombre de pays non-alignés, en 1974 à Bucarest, à la conférence des Nations-Unies sur la population.

Que faire donc pour sortir de cette impasse angoissante ? Les autorités égyptiennes préparent un débat national sur le devenir de la société. Débattre pour quoi faire ? se demande, avec quelque amertume, G. EL KADI, quand on sait qu'en 2025 l'Egypte comptera cent vingt millions d'habitants.

Submergée par le nombre, l'Egypte serait-elle condamnée à une crise sociale et politique durable, alimentée par la pénurie de logements ? Cette pénurie, cause

profonde du mécontentement en Algérie, est illustrée par D. LESBET selon le schéma suivant :



On ne pouvait mieux exprimer la promiscuité et le mal vivre dans une cité de recasement !

Pénurie de logements et crise urbaine sont-elles générales dans le monde arabe ? Ce numéro spécial donnerait à le penser, car les évolutions différentes des pays qui ont su résoudre la double crise du logement et de la ville ne sont pas présentées. Notons, par exemple, qu'en Tunisie on compte, selon le recensement général de la population de 1994, un ménage par logement. La "décohabitation" et l'allègement du nombre de personnes par logement sont des améliorations qui traduisent certes l'élévation du niveau économique, mais surtout l'attention particulière accordée à la planification urbaine à travers un dispositif juridique renouvelé : la Tunisie qui dispose déjà d'un Code de l'Urbanisme (1979) vient de se doter d'un Code du Patrimoine (1994).

Le débat sur la perception du patrimoine est abordé par P. SIGNOLES, qui montre *l'actualité et la centralité des médinas*. Mais il dépasse le thème patrimonial pour le resituer dans la problématique de la planification spatiale : *concevoir des documents d'urbanisme et des outils d'aménagement mieux adaptés à la complexité des problèmes à résoudre*. Soulignant que l'amélioration des documents et des procédures de planification passe nécessairement par l'implication des chercheurs, il rappelle que *la question majeure de l'aménagement demeure aujourd'hui, au Maghreb, celle du droit des habitants à participer à l'élaboration du devenir de leur quartier et de leur cité, à rompre le monopole de la compétence que se sont arrogée les politiques et les bureaucrates techniciens*.

Evoquer les effets du tourisme sur la ville et la société⁶ est, dans le contexte de la contestation islamiste, une nécessité : activité de première importance économique pour nombre de pays du monde arabe, elle est dénoncée comme vecteur des mœurs occidentales.

J.-M. MIOSEC déplore le manque d'intérêt de la recherche scientifique pour ce domaine. Mais le planificateur ne peut ignorer la contribution du tourisme à la modernisation de la ville, même si la réutilisation des espaces urbains ou la réinterprétation de l'architecture traditionnelle ne sont pas toujours heureuses. Au-delà de ces aspects qui font l'objet d'âpres débats, aussi bien chez les professionnels que dans l'opinion, soulignons que la planification spatiale du tourisme mérite d'être évaluée autrement qu'à l'aune de la dénonciation morale, car certains pays dont la Tunisie ont relativement bien réussi leur développement touristique.

Technique et politique

La relation du politique et du technique est abordée par E. LONGUENESSE, qui en explicite toutes les ambiguïtés : la confusion du rôle de l'ingénieur avec celui de l'architecte, que dénote une seule et même dénomination en arabe -*muhandis*-, le désir de pouvoir du *muhandis*⁷ et, surtout, le mythe de l'ingénieur comme compétence suprême conduisant à un investissement de la sphère technique par les islamistes, comme en témoigne l'audience particulièrement grande d'un *Muhammed Chahrür*, éminent professeur de génie civil à l'université de Damas et auteur d'un véritable best-seller proposant une nouvelle lecture du Coran.

Instrumentalisée par le pouvoir d'Etat, la formation de l'ingénieur peut également devenir une puissante filière de diffusion de l'islamisme.

Le *muhandis* - ingénieur ou architecte - n'est pas urbaniste ; la formation en urbanisme étant marginale dans les universités du monde arabe, la planification spatiale est souvent assumée par des figures venues d'Europe : M. GHORAYEB retrace l'œuvre de M. ECOCHARD et M. CHARARA décrit les projets de reconstruction de Beyrouth par des bureaux d'études internationaux. Autant dire que la maîtrise de l'urbanisation est encore, dans nombre de pays, fonction de capacités scientifiques et techniques que le monde arabe commence à peine à former.

Dans sa présentation, J.-Ch. DEPAULE s'excusait à l'avance des omissions sur tel aspect ou l'absence de contribution sur tel pays. Sans doute le *développement insuffisant des études* en est-il le principal responsable et on lui donnera acte de cette difficulté. On peut se demander, toutefois, si l'abondance des contributions sur l'Algérie - pas moins de cinq - qui traduit une évidente inquiétude politique, n'a pas déséquilibré ce numéro spécial. Accaparé par les feux de l'actualité algérienne, le lecteur en aurait presque oublié que l'Arabie Saoudite a, en moins de trente ans, créé une armature urbaine et nombre de villes nouvelles dans son désert inhospitalier, ou encore que la Tunisie, pays de vieille tradition urbaine confronté à la montée en puissance des néocitadins, a connu un profond renouvellement de ses paysages et un refaçonnement de son territoire. Ces deux pays, si différents l'un de l'autre, auraient peut-être permis de faire contrepoint et de montrer les succès et les échecs de la politique de planification urbaine.

Car l'urbanisation accélérée, qui engendre à la fois et l'occidentalisation de l'espace et sa réislamisation, est la question que les pouvoirs ont à résoudre. La planification spatiale - comme méthode et instrument d'action - permet de donner des réponses. Mais comment gouverner lorsque les autorités - locales ou étatiques - sont sous la pression constante et croissante du nombre ?

Quel *leadership* peut-il se dégager dans une population dont les générations se renouvellent si vite ? Le *leadership* n'existe, selon Ibn KHALDOUN que cite E. GELLNER⁸, que par la supériorité et la supériorité ne s'explique que par le sentiment de groupe. L'Etat est, en un certain sens, une tribu qui s'est déplacée du désert à la citadelle, exploite la ville au lieu de son troupeau et protège la mosquée ; le souk, la citadelle et la mosquée constituent le système politique.

Jellal ABDELKAFI

NOTES

1 MARCAIS G. - *L'urbanisme musulman. Mélange d'histoire et d'archéologie*. - Alger. 1957.

2 BEAUJEU-GARNIER J., CHABOT G. - *Traité de Géographie urbaine*. - Paris : Armand Colin, 1963.

3 BEN ACHOUR Y. - *Normes, Foi et Loi en particulier dans l'islam*. - Tunis Cérès éditions, 1993. p 270.

4 BERQUE J. - *Le Maghreb entre deux guerres*. - Paris : Seuil, 1969. - (Esprit-Frontière ouverte). - p 478.

5 CHOAY F. - *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*. - Paris : Seuil, 1980. - (Espaces).

6 ABDELKAFI J. - *Les effets du tourisme sur la société tunisienne*. - Banque Mondiale, 1988.

7 Youssef CHAHINE, dans *Le retour du fils prodigue* (1976), a mis en scène cette soif de pouvoir de l'ingénieur et finalement son impuissance.

8 GELLNER E. - *Muslim society*. - Cambridge University Press, 1981.

En consacrant une rubrique aux travaux de troisième cycle, **Correspondances** se propose d'offrir un espace d'expression à des recherches naissantes et, partant, de rendre compte de la contribution des formations doctorales à l'avancement de la recherche.

Nouveau jalon d'une expérience amorcée dans les numéros 12-13 et 24, MEMOIRES accueille ici une synthèse d'un rapport de recherche réalisé en 1994 par Isabel RUIZ, dans le cadre du DEA **Géographie et Aménagement du Monde Arabe** de l'Université de Tours.

Ce travail s'inscrit dans une continuité. Il prolonge une maîtrise de géographie, également poursuivie à Tours, en 1992-1993, sur le thème **Evolution urbaine et main-d'œuvre féminine employée dans l'industrie textile exportatrice, le cas d'une petite ville du Sahel tunisien : Sahline**. Il débouche présentement sur la préparation d'une thèse de doctorat, intitulée **Le passage du rural à l'urbain dans les petites villes en Tunisie centrale : étude comparée de quatre petits centres : Sahline, Kalaâ-Sghira, Sbiba et Sidi Amor Bouhajla** (direction de recherche : Pierre SIGNOLES).

Dans sa note, Isabel RUIZ s'interroge sur le changement social et culturel lié aux mutations du marché de l'emploi dans une petite ville du Sahel de Sousse (Sahline). Elle prend pour groupe de référence les familles d'ouvrières employées dans l'industrie textile exportatrice, sans prétendre aborder l'ensemble des mutations affectant la localité concernée.

Du Rural à l'Urbain

Travail féminin et mutations sociales dans une petite ville du Sahel tunisien

Isabel RUIZ est doctorante à l'Université François Rabelais de Tours et allocataire de recherche à URBAMA (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe).

Depuis une dizaine d'années, les petites villes des pays en voie de développement - y compris celles du Monde arabe - intéressent de près les organisations internationales et les organismes nationaux de planification ainsi que les chercheurs en sciences sociales. Jusqu'à cette date, leur attention s'était prioritairement portée sur les grandes agglomérations et les métropoles qui, en raison de leur forte croissance démographique et de leur extension spatiale, semblaient constituer des lieux de mutations sociales plus intenses que les agglomérations de petite taille.

Aujourd'hui, dans presque tous les Etats du Monde arabe, *la phase de concentration croissante des hommes dans les capitales et/ou les métropoles générant l'accentuation des macrocéphalies ou des polarisations excessives, (semble être) dépassée. Cette phase que l'on pourrait certainement relier à la constitution ou à l'affirmation des Etats nationaux, au renforcement des structures de leur pouvoir, est relayée par une autre, caractérisée par l'augmentation du nombre de ces villes - souvent petites - attractives, leur meilleure distribution dans l'espace, la réorganisation des flux migratoires* (P. SIGNOLES, 1986). Ce changement a des conséquences socio-spatiales que le chercheur doit prendre en compte : de plus en plus de groupes et d'individus font désormais la transition du rural à l'urbain dans les centres de petite taille ; les lieux d'attraction de l'exode rural se multiplient et les cadres dans lesquels s'effectue la "citadinisation" se diversifient.

Ces petites villes constituant des *situation(s) à la fois concrète(s) et globale(s), facile(s) à isoler dans l'espace* (G. SAUTTER, 1982) ont trop souvent fait l'objet d'études de type monographique. Il nous semble maintenant nécessaire - tout en tenant compte des acquis antérieurs - d'en renouveler l'approche en orientant les recherches sur le changement social et culturel qui s'y opère et dont l'ampleur est souvent sous-estimée.

Les petites villes en Tunisie

Dans la Tunisie actuelle, la diffusion du fait urbain est, en effet, essentiellement due à la multiplication et au gonflement démographique des petites villes¹ : entre 1975 et 1984, plus de 40% des effectifs additionnels de population urbaine sont le fait de ces petits centres. Sur 170 communes recensées en 1984, 134 sont des petites villes. Aujourd'hui, parmi la population urbaine nationale (60,5%, d'après les estimations de l'I.N.S. en 1992)², près d'un habitant sur trois réside dans une ville de petite taille.

L'émergence et l'expansion de la majorité de ces petites localités sont directement liées au remodelage administratif opéré par l'Etat depuis l'Indépendance : les centres promus en communes ont systématiquement bénéficié d'efforts financiers de l'Etat, y entraînant la diffusion d'équipements publics (scolaires et sanitaires), de services d'encadrement et d'importantes infrastructures. Cette politique de remodelage a ainsi contribué à consolider le système urbain national. L'action conjointe d'investisseurs privés tunisiens ou étrangers (sociétés minières, industrielles, touristiques) a souvent été - et est toujours - déterminante dans l'essor de ces centres.

Ces agents d'urbanisation sont responsables des principales mutations fonctionnelles qui touchent les centres ruraux ainsi que de la complexification du tissu social qui en résulte. La nature et le nombre de ces nouvelles fonctions varient d'une localité à l'autre, ce qui détermine des processus d'urbanisation divers. C'est dans la perspective de rendre compte de cette diversité que nous inscrivons notre recherche sur quatre petites villes de la Tunisie centrale : Sahline, Kalaâ-Sghira, Sbiba et Sidi Amor Bouhajla.

Elles appartiennent à des sous-espaces fortement différenciés à l'intérieur du territoire national ; Sahline et Kalaâ-Sghira sont situées dans le Sahel de Sousse qui constitue l'un des *sous-espaces intégrés au marché national, polarisés par Tunis et à niveau d'équipement moyen* (P. SIGNOLES, 1985). Il en résulte, pour ces villes, une mutation fonctionnelle avancée et le développement d'un secteur économique moderne à côté d'activités traditionnelles. Sbiba et Sidi Amor Bouhajla sont respectivement localisées dans les Hautes et les Basses Steppes, *sous-espaces peu (ou pas) intégrés au marché national* (P. SIGNOLES, 1985). Elles ont une fonction administrative importante (en comparaison des autres secteurs d'activité) et concentrent de nombreux "petits métiers" du tertiaire. Historiquement, le Sahel et les Steppes se caractérisent par des organisations foncières et socio-culturelles différentes : le Sahel est une région de vieille tradition sédentaire, longtemps dominée par la micro-propriété (terre *melk*) ; les Steppes, en revanche, abritaient, jusqu'à l'Indépendance, des populations organisées en sociétés semi-nomades et pastorales, qui se partageaient la terre de façon collective (terres *arch*).

Aujourd'hui, Sahline et Kalaâ Sghira recensent plus de 10 000 habitants et sont intégrées dans la conurbation de Sousse-Monastir. Sbiba et Sidi Amor Bouhajla comptent moins de 5 000 habitants et sont plus isolées à l'intérieur du territoire - la première est à plus de soixante kilomètres de Kasserine, la deuxième à une trentaine de kilomètres de Kairouan.

Ces différences historiques, géographiques économiques, socio-culturelles et démographiques laissent à penser que ces villes ne s'urbanisent pas selon les mêmes processus, ni les mêmes rythmes. Le choix de villes appartenant à des sous-ensembles régionaux distincts se justifie aussi par la volonté de comprendre les rapports existant entre les dynamiques économiques et sociales des régions et les caractéristiques socio-économiques et culturelles des petits centres urbains.

Travail féminin et changement social à Sahline

En l'état actuel de notre travail de terrain, notre réflexion a surtout porté sur la ville de Sahline dans le Sahel de Sousse. Ancien village agricole - 2 725 habitants en 1956 -, elle abritait, jusqu'à l'Indépendance, une population sédentaire, relativement homogène, dont les actifs étaient formés de quelques commerçants, artisans et manœuvres, mais surtout de nombreux agriculteurs qui vivaient des revenus de la production oléicole (J. DESPOIS, 1955). Ceux-ci étaient généralement propriétaires d'une petite parcelle de terre (*melk*), qu'ils exploitaient avec le reste de la famille élargie. Comme partout ailleurs au Sahel, la possession de l'arbre et de la terre a longtemps gardé une valeur quasi-symbolique³. L'appropriation coloniale n'a, en outre, presque pas pénétré le système foncier. Ainsi, l'organisation sociale traditionnelle liée à cette structure agraire s'est maintenue jusque dans les années soixante : la cellule de base en était la "grande famille", constituée de consanguins liés entre eux par un patrimoine commun (terre, maison, biens) qu'il leur fallait gérer et transmettre aux générations suivantes par descendance masculine. Ainsi l'unité de production qui justifiait l'unité familiale était-elle perpétuée. Cette Institution était donc avant tout fondée sur une **unité de production et de consommation (la famille se suffisait à elle-même)** ; l'administration, la fixation des rôles et la discipline obéissaient à l'objectif fondamental de conservation.

Promu au rang communal en 1966, Sahline devint progressivement un petit centre urbain de 10 020 habitants⁴, à la fois industriel et ouvert au tourisme ; elle appartient aujourd'hui à la banlieue de Sousse et, secondairement, de Monastir. Elle constitue, en outre, un carrefour routier important où se croisent, au cœur de la conurbation Sousse-Monastir, la MC 82 (reliant Sousse à Mahdia) et la MC 92 (reliant Sousse à Monastir et, au-delà, aux principaux bourgs du Sahel). Sahline s'affirme ainsi, vis-à-vis de l'extérieur, par son paysage urbain : axes de circulation importants, bâtiments publics, usines, maisons urbaines, petits immeubles...

Le développement de nouveaux secteurs d'activité (culture irriguée, artisanat lié au tourisme, industrie, commerce fixe non alimentaire, services publics, auxquels il faut ajouter les activités économiques du secteur informel) et les transformations du marché de l'emploi ont fait apparaître une stratification sociale plus complexe qu'auparavant.

La transformation de Sahline a certes été impulsée par les logiques économiques et urbanistiques des planificateurs. Mais, à côté de ces logiques qu'il faut étudier, il importe d'analyser la réponse de la population aux décisions et aux actions des différentes institutions impliquées, que cette réponse prenne la forme d'acceptation, de refus, d'adaptation, ou encore de contournement. Notre **recherche** vise à la compréhension de ces logiques internes, propres à la société locale.

L'analyse qui suit porte sur le changement social et culturel dans un groupe particulier : les ouvrières employées dans l'industrie textile d'exportation et leur famille. Ce groupe paraît particulièrement intéressant parce qu'il a trait à des situations où des changements rapides se sont produits et parce que, dans une société où le statut de la femme est longtemps resté "traditionnel" - celle-ci demeurant éloignée du rapport au monde (extérieur à la famille) et du rapport direct à l'argent⁵ -, le travail en usine semble constituer un facteur de mutations décisif.

L'éclatement de la famille "traditionnelle" dans sa dimension économique

Dans les années 1985, les usines dépendant du régime "foi 72"⁶ ont connu un essor remarquable à Sahline. A cette date arrive sur le marché du travail une génération de jeunes filles "conditionnées", préparées pour le travail en usine (politique scolaire ajustant l'école au développement industriel en 1972), possédant un savoir-faire et acceptant de faibles rémunérations.

Ces ouvrières sont issues d'un milieu assez homogène. La structure socio-professionnelle de leurs familles se présente comme suit : les grands-parents étaient de petits paysans, le père est ouvrier du secteur industriel ou employé dans l'hôtellerie comme "homme à tout faire", ou encore il exerce un "petit métier" à son compte (épiciers, plombiers...). Il faut noter qu'aujourd'hui la plupart des pères sont retraités. La mère n'exerce aucune activité professionnelle. Les frères des ouvrières, âgés de quatorze ans et plus, sont majoritairement employés dans l'hôtellerie comme animateurs ou serveurs ; d'autres sont ouvriers qualifiés ou employés dans les services publics ; quelques-uns sont lycéens ou étudiants. Les sœurs sont également ouvrières dans une entreprise textile exportatrice ou mères au foyer.

Dans ces familles, les pères sont ceux qui ont abandonné le travail exclusif de la terre pour s'intégrer dans des rapports de production différents, engendrés par le nouveau système de production.

La présence, dans une même famille, de plusieurs actifs (y compris les jeunes filles et/ou les femmes), employés par des agents extérieurs au groupe, contribue à la **disparition des liens de production qui unissaient autrefois la famille** et que P. SOLINAS (1986) analyse de la manière suivante : *La communauté familiale est, en un certain sens, un "travailleur collectif" : son énergie productive n'est pas considérée comme la somme des capacités productives individuelles, mais exactement comme le contraire, comme une force productive d'ensemble où chaque producteur est un élément dépendant.*

Aucun des foyers enquêtés ne se contente du seul salaire du chef de ménage pour vivre ; les activités et les sources de revenus sont désormais centrifuges. Toutefois des liens économiques subsistent : chaque enfant actif, vivant sous le toit de ses parents, apporte une contribution financière au ménage. La plupart des ouvrières enquêtées donnent, tous les mois, entre un cinquième et un tiers de l'argent qu'elles gagnent à leurs parents (sauf celles qui sont mariées et qui doivent subvenir aux besoins de leur propre foyer, ou celles dont le mariage est proche et qui ont donc besoin de beaucoup d'argent pour le préparer). Le montant de la somme que chacun des enfants attribue au revenu familial est décidé communément, en fonction des besoins du foyer et de ceux des individus.

Les salaires des enfants (en âge légal de travailler, soit 14 ans et plus) constituent des suppléments non négligeables au revenu généralement faible du père. Dans de nombreux cas, le total de leurs apports financiers égale ou dépasse le montant des ressources paternelles. Aussi, aujourd'hui, **le père de famille ne possède-t-il plus le monopole du travail, de la rémunération et du pouvoir**. Son autorité est concurrencée par les personnes qui ont du travail ou, plus précisément, par celles qui ont le plus de chance d'en trouver : c'est à dire les jeunes - surtout les filles⁷ ou l'épouse dans le cas des jeunes couples dont les conjoints sont salariés.

Le rapport des ouvrières à l'argent

Il ressort, notamment à travers le rapport à l'argent des ouvrières mariées, une redéfinition du rôle de la femme dans la vie du couple. Les revenus familiaux n'étant plus uniquement liés au patrimoine de la famille du mari et le mode d'appropriation des biens (paiement en argent des objets acquis par l'homme ou par la femme) plaçant la femme en rapport direct avec l'argent, celle-ci acquiert un pouvoir de décision plus grand quant à l'organisation du ménage. Contrairement à leurs mères, les jeunes femmes interrogées prennent effectivement part aux décisions concernant la gestion du budget familial. **Leur situation (économique et sociale) temporaire de salariée participe donc fortement aux transformations des rapports familiaux et sociaux.**

Les ouvrières célibataires consacrent plus de la moitié de leur budget à la constitution de leur dot : une part est utilisée à l'achat d'un élément du trousseau, l'autre (en moyenne un cinquième du salaire total) est placée sur un compte bancaire à leur nom. Cette épargne leur servira à acheter, peu de temps avant leur mariage, les éléments les plus coûteux et les plus encombrants de leur dot (meubles "modernes", services à vaisselles,...). Le montant de cette épargne varie en fonction des dépenses qu'elles auront à faire dans le mois (somme versée au ménage, dépenses personnelles, notamment vestimentaires, etc...) et du niveau de vie de la famille qui, selon les moyens financiers dont elle dispose, les aide à former leur trousseau.

Les jeunes filles tiennent à acquérir un "beau trousseau" parce qu'il constitue un élément de prestige social. Son enjeu est d'autant plus grand qu'il les met directement en compétition avec les autres jeunes filles de l'usine : le détail des objets exposés y alimente, pendant les pauses, de nombreuses conversations, durant les semaines qui suivent les mariages.

Le travail en usine constitue donc en quelque sorte un moyen pour les jeunes ouvrières de prolonger la pratique ancienne du trousseau.

Les ouvrières hors du cadre domestique

Les ouvrières sahlinoises appartiennent à la première génération de filles et de jeunes femmes dont l'activité économique s'inscrit en dehors du cadre domestique. Aussi, "sortant" pour travailler, elles sont quotidiennement en contact avec des "étrangers", c'est-à-dire avec des personnes qui ne sont pas des parents, et **développent ainsi des relations sociales en dehors du cercle familial**. C'est de même à travers des lieux nouveaux (école, usine, rue, grande ville -Sousse-Monastir-) qu'elles font l'expérience de leur identité.

Parmi les pères des ouvrières interrogés, aucun n'a exprimé de franche hostilité à l'égard du travail de sa (ses) fille(s). Cela parce qu'elles travaillent dans un milieu essentiellement féminin et sans rapport avec le tourisme, très présent sur le littoral, qui offre des emplois, certes un peu mieux rémunérés que dans l'industrie textile, mais qui met les jeunes filles en présence des touristes. Si elles "sortent" désormais, les jeunes filles de Sahline continuent d'être, selon leur proche entourage, contrôlées par la société locale. Leur activité ne bouleverse pas foncièrement la ségrégation sexuelle qui structurait les activités et les espaces dans la société traditionnelle. Les parents se satisfont d'autant plus de cette situation qu'elle leur permet d'améliorer le pouvoir d'achat du ménage.

Conclusion Aujourd'hui, à Sahline, les familles de ces ouvrières ne peuvent plus être considérées comme unité de production, chacun de ses membres étant rémunéré individuellement (salarier) ; c'est désormais la **famille nucléaire** qui est à la base du système socio-économique. Dans ce contexte, les nouveaux ménages élaborent des stratégies économiques nouvelles : puisque le patrimoine commun à la **famille élargie** a disparu, ils cherchent à en construire un autre, s'appliquant à la famille restreinte. Outre sa valeur d'usage, la maison devient alors un bon placement financier. Ce phénomène n'est pas seulement lié à la déstructuration de la "grande famille", mais également à la crise du logement et à la politique de l'Etat, pour lequel l'habitat est un moyen d'accès à la "modernité". C'est d'ailleurs pour accéder à la propriété d'une "villa" que de plus en plus d'ouvrières poursuivent leur activité quelques années après leur mariage. De plus, la maison est devenue un élément de prestige et l'objet d'une compétition sociale nouvelle.

Désormais, à cause de ces changements économiques, le statut des personnes ne se définit plus seulement par la hiérarchie familiale, mais par la position qu'elles occupent dans le système économique. Le rôle d'agent économique de la femme est aujourd'hui reconnu. Cependant, les relations familiales traditionnelles perdurent dans l'espace domestique privé ; certaines règles véhiculées par les générations précédentes ont encore cours et les individus les maintiennent pour ne pas déstabiliser complètement l'organisation sociale.

Si notre attention s'est portée, dans le cas de Sahline, sur les ouvrières de l'industrie textile et sur leurs familles, l'hétérogénéité du tissu social des petites villes laisse à penser qu'à l'intérieur d'un même centre il existe plusieurs modes de passage vers l'urbain. Pour en dégager la variété, il convient de prendre en compte les critères qui différencient ou rapprochent les habitants (conditions socio-économiques, âge, sexe, ancienneté de résidence en ville, origine géographique, etc...) et d'analyser comment leurs pratiques socio-spatiales et les représentations qui les fondent interagissent pour produire de l'urbain.

Isabel RUIZ

NOTES ¹ Les seuils retenus pour définir les petites villes sont ceux de 2 000 et de 20 000 habitants, fixés par R. ESCALLIER, "Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation du Maghreb : essai de bilan statistique et démographique". In P. SIGNOLES, *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*. Fasc. de recherche 16 et 17, publications du Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA, Tours, 1986, pp. 3-32).

² Institut National de la Statistique (INS), *Estimation de la population des délégations et des communes au 1^{er} janvier 1992*.

³ Notamment parce que la population sahéenne a toujours été très dense et que la notion de partage s'y est d'autant plus précisée.

⁴ Au premier janvier 1992, d'après les estimations de l'I.N.S.

⁵ Le rôle de la femme se cantonnait à la procréation, à l'exécution des tâches ménagères et souvent aussi à la production artisanale (tissage). Quand la

saison de la cueillette des olives arrivait, les femmes allaient sur les terres, mais, en dehors de cette occupation, elles restaient à l'intérieur de la maison. Leurs travaux n'étaient d'ailleurs pas considérés comme des activités professionnelles et - à l'exception de la gestion de leur dot - elles étaient exclues du rapport direct à l'argent.

⁶ Loi promulguée en 1972, incitant les promoteurs privés à investir dans l'industrie textile d'exportation. Cette loi a été reprise et modifiée depuis lors (loi 87-52), mais l'appellation "loi 72" est toujours usitée.

⁷ Dans cette catégorie de population, il est plus difficile pour les jeunes hommes que pour les jeunes filles de trouver un emploi. En effet, lorsque les adolescentes sont exclues du système scolaire, elles sont systématiquement orientées vers l'industrie textile qui renouvelle régulièrement sa main-d'œuvre, les femmes s'arrêtant généralement de travailler vers 30 ans. En revanche, les secteurs d'activité qui embauchent des hommes peu ou pas qualifiés (tel que le tourisme), offrent moins de débouchés.

R E P E R E S
B I B L I O G R A P H I Q U E S

- ATTIA H.** - *Les Hautes Steppes tunisiennes : de la société pastorale... à la société paysanne...* Thèse de Doctorat d'Etat, Géographie, Université de Paris VII, 1977, 724 p., ronéo.
- BELHEDI A.** - "Les facteurs d'organisation de l'espace national tunisien", *L'Espace Géographique*, 2, 1993, pp. 113-124.
- BOYLE P., BOUATTOUR S.-Z., KEFI F.** - "La femme et l'emploi en Tunisie", *In Politique de l'emploi en Tunisie*, Tunis, Publications de l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe, 1990, pp. 693-713.
- BROWN K.** - "Spatial aspects of urbanisation in the Sahel of Tunisia. A case study of a small town". Table ronde sur le thème *Politique urbaine au Maghreb et au Machrek*, I.R.M.A.C., Université de Lyon 2, novembre 1982, 22 p., ronéo.
- CHATER S.** - *Les émancipées du Harem, regard sur la femme tunisienne*. Tunis, Editions La Presse, 1992, 297 p.
- DAMMAK O.-K.** - *La main-d'œuvre féminine dans l'industrie de l'habillement à Tunis, étude géographique*. Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Université de Lyon II, U.E.R. Sciences de l'Homme et de son environnement, 1976, 305 p.
- DESPOIS J.** - *La Tunisie orientale, Sahel et Basse Steppe, étude géographique*. Tunis, Institut des Hautes Etudes de Tunis ; Paris, P.U.F., 1955, 524 p (2ème éd. ; 1ère éd., Paris, 1940).
- FARGUES P., BENCHEIK A.** - "Enquête sur la famille à Marrakech". *Cahiers d'URBAMA*, 3, 1989, pp. 41-77.
- HAMDI EL H.** - *L'émergence d'un centre urbain dans les Basses Steppes, Sidi Amor Bouhajla*. Maîtrise de géographie, Université de Tunis I, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 1993, 98 p.
- HAMZAOUI S.** - "Quelques réflexions et hypothèses pour l'étude de la jeunesse ouvrière". *Cahiers du C.E.R.E.S., Série Sociologie*, Tunis, 10, 1984, pp. 257-265.
- JEDIDI M.** - *Croissance économique et espace urbain dans le Sahel tunisien depuis l'indépendance*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis, 1986, 2 tomes, 769 p.
- KAROUI N.** - "Famille et travail : les ouvrières de Menzel Bourguiba". *R.T.S.S.*, Tunis, 45, 1976, pp. 76-98.
- LAGHOUAT M.** - "Le rôle des petites villes dans la problématique du développement économique et social des pays sous développés. Exemple du Maroc". *R.G.M.*, 7, 1983, pp. 53-72.
- MA MUNG E.** - *Espace et pouvoir : Sbiba, petit centre des Hautes Steppes (Tunisie)*. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Géographie, Paris VIII, 1980, 360 p., ronéo.
- MIOSSEC J.-M.** - Urbanisation des campagnes et ruralisation des villes en Tunisie. *Annales de Géographie*, 521, 1985, pp. 39-59.
- SANTOS M.** - *L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés*. - Paris, Editions M.T. Genin, 1975. - 405 p.
- SAUTTER G.** - "Réflexions sur les «petites villes» dans les pays en voie de développement", *In Problèmes de croissance urbaine dans le Monde Tropical*, Séminaire indo-français de New-Delhi (1978), Travaux et documents du C.E.G.E.T., 45, Bordeaux, 1982, pp. 393-420.
- SOLINAS P.** - "La famille", *In : La Méditerranée, les hommes et l'héritage* ; dir F. BRAUDEL et G. DUBY. Paris, Flammarion, pp. 81-121, 1986, 217 p.
- SIGNOLES P.** - "Les effets géographiques des investissements industriels étrangers en Tunisie". *Etudes méditerranéennes*, Université de Poitiers, 1978, 1, pp. 3-60, 1978.
- SIGNOLES P.** - *L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région*, fascicule de recherches 14 et 15, tomes I et II. Tours, Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA, 1041 p, 1985.
- SIGNOLES P. (sous la dir. de).** - *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, fascicule de recherches 16 et 17, Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA, Tours, 1986, 838 p.
- STAMBOULI F.** - "Tradition et modernité à travers le processus d'urbanisation en Tunisie". *R.T.S.S.*, t. VIII, 1971, 26, pp. 9-19.
- THYSSEN X.** - *Des manières d'habiter dans le Sahel tunisien*, Paris, C.N.R.S., 1983, 234 p., (Les Cahiers du C.R.E.S.M., 15).
- TRABELSI M.** - "L'industrie et son impact sur le développement des zones rurales : l'exemple de Hajeb El Aïoun". *Cahiers du C.E.R.E.S., Série Géographie*, Tunis, 1980, 4, t. 2, pp. 241-264.
- ZORMATI M.** - *Croissance urbaine d'une petite ville tunisienne : Kalaâ-Sghira*. Maîtrise de géographie, Université François-Rabelais de Tours, U.F.R. Aménagement-Géographie, 1990, 125 p.
- à paraître : **Les Cahiers d'URBAMA, 10 (numéro thématique : les petites villes en Tunisie)** : articles de A. BELHEDI, A. BENNASR, V. BISSON, A. HAYDER, H. KTTA, O. LEGROS, I. RUIZ, P. SIGNOLES, H. TAYACHI, M. ZORMATI.

Après s'être attachée à livrer des informations concernant les périodiques académiques ou savants qui s'inscrivent dans le champ des sciences humaines et traitent du monde arabe et islamique, la rubrique ETAT DE ... s'est engagée à faire connaître, selon un rythme bimensuel, les principaux lieux de ressources documentaires ouverts aux chercheurs et aux étudiants au Maghreb.

Il s'agit de présenter les centres d'archives et de documentation scientifique ainsi que les bibliothèques nationales ou spécialisées dans les domaines appartenant aux sciences sociales et humaines, avec l'intention de répondre à un double dessein : proposer, d'une part, un repérage global des institutions, de leurs vocations et de leurs activités et composer, d'autre part, un instrument de travail offrant des informations concernant la documentation disponible ainsi que les modalités d'utilisation ou d'accès aux produits documentaires.

En consacrant, lors d'un précédent numéro, ETAT DE ... à la présentation du Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique de Tunis (n° 22/23), **Correspondances** a choisi de commencer par les centres nationaux de documentation scientifique. Ce tour d'horizon maghrébin se poursuit ici avec le Centre National de Documentation de Rabat.

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION (CND)

Avenue Al Haj Ahmed CHERKAOUI

10100 Haut Agdal

B. P. 826 - Rabat

Tel : (2127) 77-49-44

Fax : (2127) 77-31-34

Créé en 1968, le Centre National de Documentation est aujourd'hui rattaché au Ministère chargé de l'incitation de l'Economie, après avoir été placé à l'origine sous la tutelle du Ministère du Plan, de la Formation des Cadres et de la Formation Professionnelle. Le CND a pour vocation principale de repérer, collecter, traiter et diffuser l'information scientifique, technique, économique et sociale concernant le Maroc, que celle-ci soit produite au Maroc ou à l'étranger par des Marocains. Par ailleurs, cette institution est chargée de représenter le Maroc dans les congrès ou colloques internationaux de documentation. Elle se doit également de coordonner, sur le plan national, les activités des différentes unités documentaires telles que les bibliothèques spécialisées ou les services d'information scientifique et technique qui relèvent des départements ministériels, des collectivités locales, des établissements publics ou des organismes privés financés en partie par l'Etat. Enfin, le CND contribue à la formation professionnelle des spécialistes du secteur documentaire en recevant de nombreux stagiaires et en collaborant à la formation dispensée à l'Ecole des Sciences de l'Information de Rabat (décret n° 2-79-699 du 20 rejev 1400/4 juin 1980 modifiant et complétant le décret n° 2-72-640 du 11 kaada 1392/18 décembre 1972).

Organisation

L'organisation du CND prévoit le fonctionnement de plusieurs services devant assurer les différentes tâches qui lui sont dévolues :

- le service "Traitement des documents" est chargé de l'entrée des données économiques, sociales, scientifiques et techniques et de la publication des index de bibliographies rétrospectives et courantes ;
- le service "Questions/Réponses" accueille les usagers du Centre et les assiste dans leurs recherches ;
- le service "Etudes et coordination" s'attache à mettre en place et à développer le réseau national d'information scientifique et technique et veille à la coordination de celui-ci avec les divers systèmes d'information internationaux et régionaux déjà opérationnels ou en cours de réalisation ;
- le service "Imprimerie-reprographie" assure le microfichage systématique de tous les documents indexés, fournit à la demande des utilisateurs des microfiches-filles, leur tirage papier ou des photocopies et se charge également de l'impression des publications élaborées par les différents services ;
- le service de gestion veille quant à lui à la sécurité de l'ordinateur central du Centre (HP 3000) ainsi qu'à celle des fichiers et des programmes tout en recherchant leur compatibilité dans le cadre des échanges, acquisitions ou connexions du système national avec les bases de données produites par des organismes régionaux ou internationaux.

Fonds documentaire

Depuis sa création, le CND a pu constituer un vaste fonds multidisciplinaire composé de 8 400 ouvrages de base et de références, de 700 titres de périodiques et de plus de 200 000 documents sous forme de microfiches (articles de périodiques, thèses et surtout la documentation inédite produite par les départements des ministères et organismes publics et privés). Les langues des documents sont le français, l'arabe, l'anglais et l'espagnol.

Ce fonds est accessible en consultant des index bibliographiques sur papier, des catalogues de périodiques, un thésaurus dénommé MAKNAZ ou encore des banques de données en ligne. L'accès aux informations disponibles est facilité par des terminaux de télédocumentation permettant l'interrogation en direct des différents fichiers régionaux, nationaux ou internationaux ainsi que de la base de données nationale MARBIB.

A ce jour, plus de 40 index de bibliographie rétrospective ont été publiés. Ils concernent les domaines les plus divers (agriculture, hydraulique, géologie, économie et statistiques, urbanisme, médecine, etc.), la part des sciences sociales et humaines demeurant moins importante que celle des sciences exactes et appliquées. Par ailleurs, une revue de bibliographie courante à vocation multidisciplinaire, *l'IDEST*, est publiée par le CND depuis 1972 à raison de quatre numéros par an.

Les documents peuvent être consultés sur place ou reproduits à la demande des utilisateurs. Le prix des photocopies est actuellement de 1,00 DH à partir d'une microfiche et de 0,50 DH à partir d'un support papier. De plus, il est possible d'acquérir les microfiches, le prix moyen d'une microfiche (l'équivalent de 60 pages) étant de 25,00 DH.

Bases de données disponibles

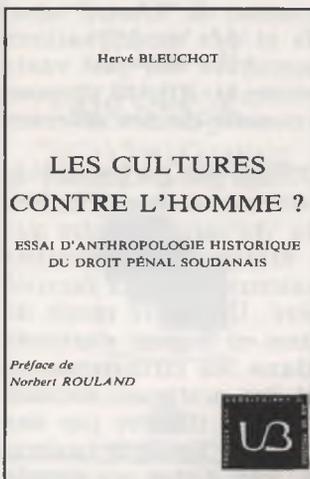
Le CND, qui dispose de son propre serveur, lui-même relié à un réseau de sept antennes régionales placées dans les délégations du ministère de tutelle (Oujda, Tanger, Fès, Meknès, Casablanca, Marrakech, Agadir), s'est connecté dès novembre 1975 au serveur européen de banque de données "IRS" de l'Agence Spatiale Européenne et, en 1983, au serveur français "QUESTEL". De plus, il accède via "IRS" aux serveurs britanniques "PERGAMON FINANCIAL DATA SERVICE" (PFDS) et "FINANCIAL TIMES PROFILE".

De fait, le CND offre à l'heure actuelle à ses diverses catégories d'utilisateurs - universitaires, chercheurs, étudiants, administrateurs de la fonction publique, ingénieurs, médecins, agents économiques divers - plus de 250 banques de données internationales dépassant 60 millions d'enregistrements de type secondaire (références) ou primaires (textuel, numérique et factuel). Quant aux données contenues dans les bases produites par le CND, elles représentent un volume de 250 000 références. Il s'agit essentiellement de données bibliographiques, présentées à l'utilisateur sous forme de listing, les données statistiques pouvant être fournies à partir des répertoires statistiques collectés et conservés par le CND sous forme de support papier. L'accès à ces banques de données est payant, de l'ordre de 75 DH pour 100 références en ce qui concerne les banques de données nationales (avec réduction pour les étudiants, les enseignants et les administrations publiques) et d'au moins 110 DH (prix réduit) pour les banques de données internationales.

Couvrant de nombreux domaines, ces banques de données comptent au nombre d'entre-elles des bases dont le contenu se rapporte pour l'essentiel à des recherches en sciences sociales et humaines : ADAB, MUTUM (articles de périodiques traitant du développement dans les pays du Tiers-Monde), RACID (fonds documentaire de la bibliothèque du CND), UDM (répertoire des unités documentaires au Maroc), CCPS (catalogue collectif des publications en série détenues par les unités), SODOUR (articles de la presse marocaine).

Il est par ailleurs possible d'obtenir auprès du CND une publication présentant le détail de ces banques de données accessibles en ligne.

BLEUCHOT (Hervé). - **Les Cultures contre l'homme ? Essai d'anthropologie historique du droit pénal soudanais** ; préf. de Norbert ROULAND. - Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1994. - 480 p. - (Faculté de Droit et de Science Politique).



Dans le cadre d'une thèse de droit soutenue en 1993, H. BLEUCHOT conduit une réflexion sur les droits de l'homme et l'islam avec l'ambition de contribuer à un renouvellement des problématiques.

L'originalité de son approche tient, en premier lieu, à l'accent mis délibérément sur le droit pénal. Celui-ci constituerait, en effet, un mode d'expression privilégié des caractéristiques et des tendances d'un système juridique et une voie (insuffisamment empruntée) de connaissance d'une société. Autre option méthodologique, le droit pénal envisagé est celui du Soudan, pays tenu pour significatif d'un islam confronté à la diversité culturelle. Il s'ensuit, comme le suggèrent titre et sous-titre, un *essai d'anthropologie historique du droit pénal soudanais*, sous-tendu par une problématique de la contradiction entre les cultures juridiques (composante des droits des peuples) et les droits de l'homme, avec pour référent théorique le pluralisme juridique.

Deux parties scandent le propos en fonction d'une diachronie. Dans un premier temps, l'investigation porte sur le droit et les coutumes du Soudan précolonial, considérés comme constitutifs d'un système traditionnel. Elle aborde ensuite le *système moderne*, censé caractériser la période 1899-1983. Pour chacune des séquences envisagées, l'analyse porte tour à tour sur l'histoire du "système" considéré et sur son contenu juridique.

La période la plus récente n'est pas méconnue mais ne fait l'objet que d'un *épilogue*. Le *système néo-islamique* relèverait, est-il indiqué, d'une autre problématique : dans le cas d'espèce, la contradiction opposerait une version particulière d'une culture et *les droits fondamentaux des Soudanais et les autres cultures*.

Au terme de son parcours, H. BLEUCHOT retient trois séries d'enseignements. Le droit musulman ne peut être appréhendé de manière abstraite. Il convient toujours de l'envisager en situation. Par ailleurs, le pluralisme juridique ne peut aborder les cultures juridiques à travers le seul prisme d'une mise en opposition de l'Etat et de sous-ensembles. Enfin, la contradiction entre cultures juridiques et droits fondamentaux de l'homme ne peut être surmontée que par le respect de ces derniers, qui seraient, eux-mêmes, à la base du respect des cultures.

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION URBAINE, documents d'urbanisme ; préf. de F. TEBBAL et M. BENGHERABI. - Alger : ENAG Éditions, 1994. - 89 p.- (République algérienne : Ministère de l'Habitat. République française : Ministère de l'Équipement du Logement et des Transports).



La complexité des villes d'aujourd'hui impose aux chercheurs et aux professionnels de réfléchir conjointement, tant sur les phénomènes d'urbanisation que sur les instruments de planification et de gestion urbaines.

Cette démarche a été adoptée par un groupe de chercheurs et de praticiens algériens et français dans le cadre de la coopération franco-algérienne. Leur objectif est de rechercher de nouvelles méthodes de travail visant à l'amélioration qualitative de l'espace urbain algérien. Ainsi, *Éléments de composition urbaine* a été conçu comme un outil de travail destiné aux professionnels de l'urbain, et notamment aux bureaux d'études d'urbanisme et d'architecture.

La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à la présentation d'une méthode de travail dont l'objectif principal est de permettre une meilleure connaissance du terrain. Différents aspects de la ville, qu'il importe de prendre en compte dans leur fonctionnalité et dans leur rapport à l'espace lors de la conception du projet urbain, sont successivement identifiés et définis : place et rôle de la ville dans l'armature urbaine du pays, site naturel et urbain, structure et dynamique urbaines, *éléments d'identité, performances des tissus*. Ces différents aspects sont qualifiés par les auteurs d'*éléments de composition urbaine*, parce que leur rôle est déterminant dans la production des espaces urbains. Pour chacun d'entre eux, des *recommandations* sont faites dans le but d'aider les praticiens à orienter leurs observations sur le terrain et de

leur soumettre quelques options possibles d'aménagement. Plusieurs exemples concernant les villes de Constantine, de Ouargla, de Blida et d'Ain Oussera sont donnés en illustration. Il ressort, au travers de ces définitions, de ces recommandations et de ces exemples, que l'approche des phénomènes urbains devrait être globale et qualitative ; l'élaboration d'un projet ne devrait pas plus faire l'impasse sur les données architecturales, urbaines et du site, que sur les réalités économiques, sociales et spatiales. A cette condition seulement, les opérations d'aménagement pourront acquérir un *sens historique et symbolique, une efficacité sociale et une performance technique et économique*.

Les dernières pages, concernant la démarche du projet à proprement parlé, sont d'ordre introductif ; elles orientent la réflexion sur le rôle des intervenants potentiels, sur les finalités des instruments d'aménagement, sur les processus et les étapes de leur élaboration et sur la nécessité de développer la communication entre les différents partenaires.

KILANI Mondher. - L'Invention de l'autre. Essais sur le discours anthropologique. - Lausanne : Ed. Payot Lausanne, 1994. - 318 p.- (Sciences humaines).

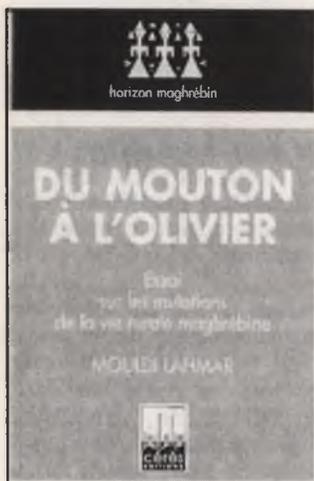


Si la discipline anthropologique se trouve aujourd'hui à un tournant, il faut sans doute en chercher la raison dans une crise de la représentation de "l'Autre" ainsi que dans un scepticisme vis-à-vis des procédés descriptifs et des modélisations mobilisés en vue de produire sur lui une connaissance. S'appuyant sur une vaste connaissance de la littérature anthropologique classique et récente, M. KILANI propose en regard de ce constat, plusieurs pistes de réflexion qu'il nourrit de ses diverses expériences de terrain.

C'est tout d'abord un terrain lointain, la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui lui permet de revenir sur des notions telles que la rationalité et le mythe, l'universel et le particulier, l'identité et le symbole. L'étude du développement des cultes dits "du cargo" montre que ceux-ci participent d'un ajustement entre un événement historique particulier (l'intrusion de l'homme blanc) et une cosmogonie mélanésienne dont la faculté d'adaptation conditionne la survie de la société toute entière. Un autre mode de construction de l'identité est celui qui, dans les Alpes valaisannes en Suisse, s'articule autour du rapport des hommes au bétail (en particulier dans les circonstances particulières des combats de vaches "reines"), des symboles et des pratiques sociales qui y sont attachés. Le terrain maghrébin est également présent, illustré par des enquêtes menées dans les oasis du Sud tunisien. Une étude sur les lignages oasiens envisagés comme créateurs de symboles et d'histoire montre à quel point la croyance, loin d'être un simple contenu livré à la connaissance de l'anthropologue, est avant tout *une disposition à l'agissement, restituant aux acteurs sociaux une liberté qu'on leur dénie souvent dans ce domaine.*

Ces trois approches ont en commun de vouloir lutter contre une même erreur : celle de croire que le travail de l'anthropologue consisterait à observer et à décrire des structures déjà existantes, alors qu'il s'agit en fait de saisir comment des processus - en particulier identitaires - se construisent et se négocient sous le regard de l'observateur et en interaction avec lui.

LAHMAR Mouldi. - Du mouton à l'olivier. Essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine. - Tunis : Cérès-Éditions, 1994. - 273 p.



Le débat sur ce qu'il est convenu de désigner par le terme *paysannerie*, même s'il a perdu de son actualité pour les sociétés rurales occidentales, reste à l'ordre du jour dans les sociétés où les mutations n'ont pas encore abouti à l'uniformisation des rapports à la terre, voire à la marginalisation des paysans eux mêmes. Dans les pays du Maghreb, notamment, le monde rural reste prépondérant dans les formations sociales. Toutefois, l'application de concepts forgés dans un contexte historique et géographique précis à des réalités qui lui sont étrangères n'est généralement pas pertinente. Elle ne permet pas d'analyser ni de comprendre les processus de transformation d'une autre société, en l'occurrence, la société rurale tunisienne.

Alors que l'utilisation des termes *paysan* et *paysannerie* aboutit à confondre les deux catégories de ruraux, sédentaires et nomades, les termes *fellah* et *bédouin* permettent par contre, d'opérer cette distinction et, par suite, d'analyser le processus de passage, d'une catégorie à l'autre.

L'analyse des différences porte, dans le domaine socio-économique, sur trois traits distinctifs : le rapport à la terre comme facteur productif (propriété collective ou individuelle), la nature de l'unité fondamentale de production (groupe tribal ou famille élargie) et le niveau de développement de la division sociale du travail.

Dans le domaine politique, la distinction entre les deux types de société est plus difficile à établir du fait d'un dépassement de la dualité *bédouin-fellah* par les confréries religieuses et les tribus maraboutiques

Dans le domaine culturel, la dualité renvoie aux solidarités de groupes, au rôle des stratégies matrimoniales et bien évidemment, au rapport à la terre et à l'espace cultivé.

Sur cette toile de fond, M. LAHMAR étudie trois tribus de l'arrière-pays sfaxien dans les basses steppes orientales de la Tunisie, dont les histoires diffèrent et les évolutions divergent. L'analyse du processus de transformation de ces populations rurales, de semi-nomades sédentarisés en propriétaires cultivateurs et arboriculteurs, lui permet d'en saisir les implications sur les relations entre individus, groupes sociaux et État colonial puis national. La transformation, qui s'est déroulée sans rupture, a entraîné une réorganisation des rapports sociaux au détriment des cadres *traditionnels de la société et conformément aux exigences de certains principes qui les fondent.*

Par l'étude socio-politique des fondements, des conditions et des implications de la mutation d'une société rurale donnée, l'auteur évite d'opérer une scission entre anthropologie, histoire et sociologie dans l'analyse des faits contemporains.

LAMINE Ridha. - Milaf mu'tayât sukkaniyya wa iqtisâdiyya hawla al-bilâd al-tûniyya (Dossier sur les données démographiques et économiques de Tunisie). - Tunis : Cérès-Editions, 1994, 136 p. (Ma yajib an t'aarif 'an).



Réalisé avec le soutien du Bureau des Nations Unies pour la Population et conçu dans une perspective pédagogique, cet ouvrage contient un ensemble de matériaux et d'indicateurs qui marquent l'évolution démographique et économique de la Tunisie durant les trois dernières décennies.

La transition démographique est illustrée par une baisse tendancielle de la natalité. La population tunisienne a atteint 8 299 200 habitants, en 1992, contre 7 909 555 en 1966, avec un taux de croissance de 1,9%. Cette tendance à la baisse caractérise la démographie tunisienne depuis l'Indépendance et démontre l'impact du planning familial. Le nombre d'enfants par femme est passé de 7,15 à 3,45 de 1966 à 1991. Les conditions de vie et de scolarité ont été améliorées : le taux d'analphabétisme, parmi la population âgée de 10 ans et plus, a baissé de 67,9% à 37% de 1966 à 1989. Des tableaux détaillés par gouvernorat indiquent les variations existant entre régions favorisées et régions excentrées qui souffrent de l'insuffisance d'équipements médicaux de base et se caractérisent par un taux de mortalité infantile encore élevé : 30,3‰ dans le gouvernorat de Tunis contre 57,3‰ dans certains gouvernorats du sud.

Malgré un changement des schémas migratoires au profit des centres urbains situés dans le Sahel, Tunis continue d'être un pôle particulièrement attractif : les trois gouvernorats de la capitale accueillent 123 300 migrants sur 248 900, soit 49,5% des migrations intérieures. L'émigration à l'étranger, qui a touché, en 1990, 561 299 personnes dont 90% vivent en Europe et 60% en France, connaît à son tour une

réorientation en direction de l'Italie (1,4% des émigrés tunisiens en 1970 contre 11% en 1990). Les effets rétroactifs de cette mobilité ont participé à l'amélioration substantielle des conditions de vie dans des régions autrefois "répulsives".

Le secteur de l'agriculture, malgré les difficultés liées à la sécheresse des années 1988-1989 et le recul en terme d'emploi, focalise l'attention de la population et de l'Etat. Durant le VIIème plan, les investissements agricoles ont augmenté de 33,7%. En 1991, pour la première fois depuis de nombreuses années, la balance alimentaire a été excédentaire de 171,2 millions DT contre un déficit de 123,5 millions en 1990.

Le secteur industriel a réalisé, grâce au développement de l'exportation, des performances certaines. Cependant, la croissance soutenue de l'économie tunisienne, remarquable dans un environnement mondial touché par la récession, ne va pas sans quelques distorsions : le déséquilibre dans la répartition géographique des populations, la progression des villes au détriment des campagnes et des terres agricoles, l'accroissement des inégalités sociales et la persistance du chômage.

SETHOM Noureddine. - Al-Siâhâ fi Tûnis (Le tourisme en Tunisie). Tunis : Cérès-Editions, 1994. - 149 p. (Maraj'a).



Au sein de la Méditerranée, région à vocation touristique, la Tunisie attire un nombre important de visiteurs étrangers. Le tourisme constitue une activité à part entière dont le développement a été favorisé par des conditions géographiques, humaines, historiques et surtout économiques. Il est un indicateur de l'intégration de l'économie nationale dans le marché international. L'Etat fut le moteur de la promotion touristique en orientant vers cette activité une part importante des investissements. Au cours des années 70, il eut recours non seulement aux capitaux privés locaux, mais aussi aux capitaux étrangers. De grandes unités touristiques voient alors le jour et témoignent de l'importance d'un secteur qui draine actuellement 4 millions de touristes par an. L'auteur avance à ce sujet un certain nombre de chiffres. Le tourisme participerait à raison de 3 à 4% au P.I.B., attirerait 10% de la population active, en assurant 150 000 emplois dont 50 000 stables et en rapportant des devises d'une valeur équivalent à un milliard de dinars. L'emploi créé dans ce secteur se caractérise par l'existence d'une population active jeune, mobile, à dominante non qualifiée et notamment féminine.

Le produit touristique en Tunisie se distingue par une concentration sur le littoral, un séjour de type balnéaire et une clientèle en provenance de l'Europe. Contribuant, certes, à dynamiser les autres activités économiques, le tourisme concurrence cependant, l'agriculture, en générant des problèmes de mobilisation de ressources en eau et en utilisant des terrains antérieurement à vocation agricole. De plus, la

dégradation du littoral, les implications au regard du marché immobilier et la polarisation de la main d'oeuvre sont autant de conséquences présentées comme négatives. Les flux irréguliers de touristes, aléatoires et dépendants de mutations géopolitiques, renforcent la fragilité du secteur et surtout sa dépendance, au niveau financier, à l'égard des marchés extérieurs. Le phénomène est d'autant plus critique que l'on s'acheminerait vers une situation où l'activité touristique prévaudrait sur les autres activités économiques. Tout le problème est donc, selon l'auteur, de savoir si l'accumulation interne du capital, opérée par un groupe de promoteurs locaux et dynamiques, peut assurer le développement économique du pays.

Dans cet ouvrage destiné au grand public, N. SETHOM propose de repenser l'activité touristique, d'en diversifier le produit en favorisant son intégration (mer, excursions, sports..) et en encourageant le tourisme saharien.

TEMIMI Abdeljelil. - Etudes d'histoires arabo-africaines. - Zaghouan : CEROMDI, 1994.- 67-101 p.- (Publications du Centre d'Etudes et de Recherches Ottomanes, Morisques, de documentation et d'Information) ; texte arabe-français.



Cette polygraphie bilingue rassemble six articles inédits d'Abdeljelil TEMIMI qui ont été élaborés entre 1981 et 1988, à l'occasion de rencontres scientifiques internationales, ayant pour commun dénominateur les relations du Maghreb arabe avec les pays sub-sahariens.

Rappelant l'importance politique d'une coopération intellectuelle entre chercheurs africains, qui réoriente l'historiographie africaine, l'auteur plaide pour un dialogue culturel Nord-Sud à l'intérieur d'un même continent. Lors du congrès organisé par l'ISESCO à Rabat en 1988, sur *L'Afrique et la culture arabo-islamique*, il propose de privilégier trois axes de recherche en histoire moderne : l'échange des connaissances et l'impact de l'enseignement dans la culture africaine, la permanence des relations commerciales et les influences réciproques sur les traditions et la société.

La présence d'étudiants africains dans les Universités *Qarawine* de Fès et *Zitouna* de Tunis, a influencé l'expansion de la jurisprudence malikite au sud du Sahara. Inversement, des savants africains ont contribué à l'essor intellectuel de villes arabes comme Marrakech, tel Ahmed Baba de Tombouctou, auteur d'une encyclopédie maghrébine *Nayl al- Ibtihadj*.

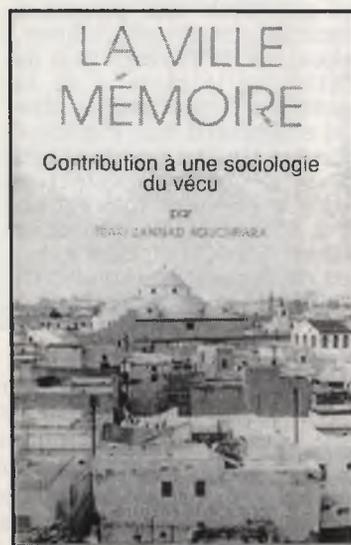
Dans une conjoncture de renouvellement des études ottomanes, l'auteur appelle à un élargissement des problématiques, qui sorte de l'oubli les relations entre l'Afrique Noire et la Sublime Porte (commission internationale de l'UNESCO, *Pour une histoire scientifique et culturelle de l'Humanité*, Ankara, 1984). Les régence ottomanes du Maghreb jouèrent un rôle déterminant dans ces échanges diplomatiques et économiques. Ce fut durant la période ottomane que l'importance d'une confrérie

religieuse comme celle des Senoussi fut consolidée.

A. TEMIMI met en perspective, depuis les Hafside jusqu'à la fin du XIXème siècle, l'impact des affinités culturelles existant entre la Tunisie, la Libye d'une part, le centre et l'ouest de l'Afrique d'autre part (Symposium de l'Aleco, *Afro-arab cultural relations*, Khartoum, 1981). Il propose, à titre d'illustration, le thème de l'affranchissement des esclaves et de leurs recensements, en 1860, dans la Régence de Tunis (colloque international de l'Université de Dakar *Individu et dépendance : la problématique des droits de l'homme dans le monde arabe méditerranéen et en Afrique*, Dakar, 1985).

Concluant ce recueil d'études par un appel à une histoire sociale de la minorité africaine noire en Tunisie, l'auteur présente le manuscrit arabe d'Ahmed El-Tombouctou rédigé en 1800 et adressé à Hammouda Pasha, intitulé *Dévoilement des secrets des Soudanais mécréants en Tunisie*.

ZANNAD - BOUHRARA Traki. - La Ville mémoire. Contribution à une sociologie du vécu. - Paris : Méridiens Kliencksieck, 1994. - 150 p.- (Sociologies au quotidien).



La réflexion sociologique qu'engage ici Traki ZANNAD sur la signification du vécu urbain s'appuie sur l'étude des déplacements de population, qui caractérisent la dynamique urbaine de la ville de Tunis et, plus largement, des grandes villes maghrébines. Ce mouvement permanent est, écrit l'auteur, *le caractère le plus visible de la vie urbaine*. Aussi, est-ce à partir de l'analyse de ce phénomène que prend forme une démarche dont l'objectif est de cerner la place et le rôle des acteurs sociaux dans l'édification culturelle des villes.

Tenant lieu de support à un ensemble de considérations méthodologiques et épistémologiques qui forment le corps de l'ouvrage, une enquête sociologique et historique traite de la formation, dans les quartiers péri-urbains, d'un type de logement dit "évolutif". Il s'agit plus précisément de comprendre la conception de l'habiter propre à un groupe de migrants d'origine rurale.

Le projet de déchiffrer un *système de représentation et d'usage des villes, un véritable réseau de codes*, rend nécessaire une meilleure connaissance de la structure imaginaire et représentative des lieux quotidiens, lieux d'élection ou de subversion dans le cadre desquels s'inscrivent des formes de socialité. L'auteur s'efforce d'en saisir le sens en identifiant ce qu'il nomme la fonction symbolique de la mémoire collective, c'est-à-dire en rapportant les mécanismes d'adaptation au présent aux réminiscences d'un vécu spatial antérieur. *Le règne du social*, écrit Traki ZANNAD, réside dans *l'interrogation systématique de la manifestation ou dramatisation quotidienne, de la dynamique corporelle de cette cinétique sociale*.

En définitive, bien qu'elle esquisse une approche originale dite *socio-morphologique* - qui repose sur la mise en équation de la corporalité, de la spatialité et de la temporalité - cette *Contribution...* obéit plus à un souci d'exposition et de clarification qu'à une volonté de renouvellement des raisons et des manières d'analyser le vécu social dans sa quotidienneté. Elle insiste cependant sur la nécessité, selon les mots même de l'auteur, de *s'arrêter et de s'interroger* sur l'usage et la formation des concepts sociologiques.

IBLA
N° 174 - 1994 - 2

La revue IBLA accueille de nouvelles contributions d'ordre historique (Paul SEBAG), social (Ezzeddine DEHKHIL) et littéraire (Jean DEJEUX).

En s'appuyant sur les écrits d'un membre de l'école des Trinitaires de Castille, Paul SEBAG ouvre ce numéro sur l'histoire de la construction de l'Hôpital des Trinitaires espagnols à Tunis. La gestion des services dispensés en son sein et son fonctionnement interne sont rapportés dans le témoignage du Père trinitaire Francisco Ximenes, grâce auquel le lecteur comprend que l'emplacement de l'établissement hospitalier (hors du bague de Saint-Croix) était avant tout le résultat de longs pourparlers, menés habilement par cet ecclésiastique entre le Bey Husayn b. 'Alî et la Curie romaine.

C'est par l'étude du rôle de la femme dans l'histoire des sociétés du Maghreb que se développent les thèmes relatifs à la culture et à la littérature. Riadh BEN REJEB aborde la *culture maghrébine* telle qu'elle se manifeste à travers le conte, en le considérant comme "le reflet, l'ombre, l'image de la réalité sociale dont il est partie intégrante". De là, l'étude originale de la monogamie, de la condition féminine au Maghreb, du poids des traditions et de l'islam en société.

Dans le registre littéraire, Mariangela CAUSA-STEINDLER livre un portrait personnel et savant de la poétesse Fadhila Chabbi qui, loin d'être féministe au sens militant du terme, appartient "à une tradition d'inscription du moi féminin combattant sans cesse pour se libérer elle-même des rôles étouffants" afin "d'ouvrir ses propres espaces aux vérités de son autre féminin, sa soeur jumelle, semblable et cependant différente".

Dans une analyse fondée sur des données concrètes, relatives à la production littéraire féminine en Tunisie, Jean FONTAINE rédige une bibliographie exhaustive figurant les ouvrages publiés par des femmes écrivains en langues arabe et française de 1956 à 1993.

▲ INSTITUT DES BELLES LETTRES ARABES - IBLA - 12, rue Jamaa al-Haoua - 1008 Tunis.

HESPÉRIS-TAMUDA
Vol. XXXI
Fasc. unique 1993

Cette dernière livraison réunit un ensemble d'articles sur le Maroc du XIX^{ème} siècle. Font exception un volumineux article consacré à une figure politique du Maroc du début du XVI^{ème} siècle et à sa collaboration à l'oeuvre colonisatrice des Portugais au Maroc ainsi qu'un texte sur "l'Etoile Nord-Africaine" (ENA). B. ROSENBERGER, par delà l'histoire de Yahya u Ta'uft, de ses "ambitions déçues" entre 1506 et 1518, restitue toute la complexité de la société marocaine d'alors. O. CARLIER s'interroge sur la part mythique et légendaire de la mémoire que d'anciens adhérents ont de la genèse de l'ENA, la première organisation politique algérienne à revendiquer l'Indépendance de l'Algérie et des autres pays du Maghreb, fondée en France, en 1926, au sein de l'émigration algérienne.

R. BOURQJA, partant d'une réflexion sur le rituel du don (*hadiyya*) offert au souverain marocain au XIX^{ème} siècle, qui combine méthode historique et littérature anthropologique, analyse la société marocaine dans sa logique interne. N. MICHEL constitue, à partir d'une étude générale des poids et mesures dans le Maroc précolonial, une nomenclature qui devrait faciliter le travail de l'historien, gêné par l'extrême diversité des unités en usage. Ed. BURKE III, pour sa part, reprend l'histoire du mouvement politique de la *Hafidiya*, le plus important de la période 1900-1912, qui a soutenu la prétention au trône chérifien de My Hafid contre le sultan régnant My ' Abd el Aziz, pognant en souligner "son côté populaire", ses "raisons sociales". La *Hafidiya* ne serait pas qu'un mouvement d'élite.

On mentionnera, par ailleurs, la note de lecture critique que A. FILALI-ANSARY consacre au dernier ouvrage (en arabe) d'Al-Azmeh (*la laïcité d'un point de vue différent*. Centre d'Etudes Arabe, Beyrouth 1992), la présentation par A. BEN HADDA d'un "document ottoman sur la bataille de Wad As-Sabil (4 Août 1578)" et l'article de A. ARECES GUTIERREZ, une "contribution au lexique arabo-andalou".

▲ HESPÉRIS-TAMUDA - Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, BP. 1040, Rabat, Maroc.

LE NOUVEAU SIECLE
N° 10, Septembre
1994

L'importance de l'économie au sein des relations internationales et des préoccupations stratégiques des différents acteurs de la "mondialisation" constitue le point commun à plusieurs contributions au sommaire de cette livraison.

M. BEDRHI traite des conséquences de l'accord du GATT du 15 décembre 1993 sur l'économie marocaine (agriculture, textile, pêche...), notamment dans les cadres des relations commerciales Maroc-UEE, enjeu saillant s'il en est, l'Europe des douze ayant apparemment enterré toute idée de partenariat.

Driss BEN ALI critique, quant à lui, le "dogme libre échangiste" qui semble faire l'unanimité parmi les négociateurs de l'Uruguay Round, et appelle à une nouvelle conception de la concurrence et de la compétitivité, afin d'éviter les effets d'exclusion de la mondialisation économique. Le volet économique consacré au GATT est étoffé par la reproduction dans son intégralité du mémorandum marocain demandant une re-négociation Maroc-UEE, demande motivée par le constat marocain selon lequel les modalités concrètes proposées par la partie européenne (...) s'avèrent manifestement en deçà de la volonté politique et des engagements prometteurs exprimés à l'origine du processus par les responsables européens

Sophie BESSIS évoque la situation économique algérienne, préconisant une déréglementation et une libéralisation du secteur productif comme seuls moyens de "sortir de l'impasse", tout en se demandant qui supportera un tel sacrifice parmi une population déjà si durement éprouvée. Egalement au sommaire de ce numéro, un article de Boumediène TANOUTI dressant un bilan de l'évolution socio-économique du Maroc en cette fin de siècle, une contribution de Philippe DECRAENE consacrée à la notion de négritude chez L.S. SENGHOR, une note de recherche résolument fonctionnaliste sur les relations entre autorité politique et zaouias, présentée par Najib MOUHTADI, ainsi que le traditionnel bloc-notes de Michel JOBERT. On signalera, enfin, la reproduction en fin de volume du rapport du Secrétaire Général de l'ONU sur le Sahara.

▲ Le Nouveau Siècle, revue de stratégie - 12, rue de Champigny, Casablanca 21700, Maroc.

**CONFLUENCES -
MÉDITERRANÉE**
N°11 - été 1994.

Comprendre l'Algérie

Le dossier préparé par Bernard RAVENEL tente de cerner les multiples facettes de l'actualité algérienne, en abordant une série de thèmes qui reflètent, sur un mode critique, la complexité de la "transition" de ce pays du Maghreb central.

La livraison s'ouvre sur un poème d'Edgar PISANI, *Alors, dis et meurs*, en hommage à Tahar Djaout, premier intellectuel victime de la violence politique. Celle-ci est anthropologiquement appréhendée à travers la tradition orale, l'école et l'impact de la colonisation (Youssef NACIB). Le passé colonial n'est effectivement pas étranger au drame de l'Algérie d'aujourd'hui, en dépit de la bonne conscience de l'ex-métropole (Gilles MANCERON). La crise de la Nation dont la conscience est toujours entretenue par un enseignement mythique de l'histoire (Hassan REMAOUN) traduit également la responsabilité des élites politiques dirigeantes et le recours à des valeurs-refuge pour pallier la crise d'identité (Samî NAIR). A cet effet, l'islamisme est surtout une réponse politique, religieusement centrée et non-contemporaine aux problèmes des Algériens (Mohamed HARBI). La dette constitue le révélateur de la situation économique catastrophique (Gustave MASSIAH) et l'incontournable libéralisation se déroule dans le cadre d'une conjoncture locale et mondiale délicate (Smail GOUMEZIANE). La sortie de l'impasse économique et politique réclame de remettre à l'ordre du jour la transition démocratique (Fayçal NASSOUR). La condition critique des femmes algériennes traduit la férocité en sus (Saïda RAHAL-SIDHOUM) alors que la question berbère renvoie à des interférences étroites entre culture et politique difficiles à résoudre dans le jeu politique actuel (Salem CHAKER). L'indispensable retour au dialogue démocratique (Abderrahim LAMCHICHI) exige l'établissement d'une paix civile fondée sur la pluralité (Jean LECA).

Enfin, une évaluation de la situation est initiée par le biais d'une interrogation sur le rapport, passé et présent, au F.L.N. (Bernard RAVENEL), la politique de BOUMEDIENNE (Paul BALTA) et les relations franco-algériennes (Jean AUDIBERT).

▲ CONFLUENCES - Méditerranée - Editions l'Harmattan - 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique - 75 005 Paris.

**MONDE ARABE
MAGHREB-MACHREK**
N° 145 - juillet-
septembre 1994

Sous l'intitulé générique *Tunisie, Maroc : des femmes en mouvement*, deux études offrent des éléments d'appréciation de l'évolution de la condition féminine au Maghreb.

Depuis une vingtaine d'années, la *Mudawwana*, le code marocain du statut personnel élaboré en 1957, fait l'objet de discussions sur le principe et l'opportunité de sa révision. Celles-ci ont été relancées en 1992 par une campagne des féministes, donnant lieu à une polémique avec les courants islamistes et à l'intervention personnelle du Roi. M. AL-AHNAF (*Maroc. Le code de statut personnel*) situe le contexte, les enjeux et le déroulement d'un débat qui devait déboucher sur l'amendement de certaines des dispositions de la *Mudawwana*, sans pour autant satisfaire les revendications féministes.

En Tunisie, en revanche, la majorité des revendications féministes seraient désormais satisfaites, si l'on en croit Zakia DAOUD, qui passe en revue l'évolution du statut de la femme depuis l'adoption, en 1956, du code du statut personnel jusqu'aux derniers aménagements législatifs de 1993 (*Les femmes tunisiennes. Gains juridiques et statut économique et social*).

La partie *Etudes* traite, par ailleurs, d'une actualité plus immédiate. Sous la plume de Guillaïn DENOEUX, elle s'arrête sur les élections présidentielles et législatives tunisiennes du 20 mars 1994, dominées par la réélection triomphale du président Ben Ali et la victoire écrasante du Rassemblement Constitutionnel Démocratique en dépit de l'entrée de quelques députés d'opposition à la Chambre.

L'actualité trouve également ses droits dans le Dossier consacré par Renaud DETALLE au *Pacte d'Amman* de janvier 1994, tentative avortée de règlement pacifique des tensions inhérentes au processus d'unification yéménite.

Les précieuses rubriques régulières *Chronologies* et *Notice bibliographique* complètent cette livraison.

▲ La Documentation Française - 29, quai Voltaire- 75344 Paris Cedex 07

**ÉGYPTE/MONDE
ARABE**

N° 18-19 - 2ème
et 3ème trimestres
1994.

Cette livraison consacre son Dossier à une réflexion multidisciplinaire sur l'éducation en Egypte. Le thème relève des orientations du programme de recherche conduit par le CEDEJ sur la *Réforme sociale en Egypte*, dont une présentation est donnée par Alain ROUSSILLON.

L'accent est mis, en premier lieu, sur les acteurs, autrement dit sur les institutions, individus ou groupes sociaux qui ont marqué le champ éducatif égyptien. Leur diversité rend compte de la multiplicité des facteurs, à la fois internes et externes, qui ont contribué à la structuration de ce champ.

Ainsi, la manière dont les divers courants de pensée (avec d'une part, les tenants de l'arabité de l'Egypte et de son islamité et d'autre part, les ardents défenseurs d'une irréductible égyptiannité) ont pu percevoir la question éducative renvoie-t-elle à l'enjeu identitaire qui préoccupait le pays dans les années 50 (Hassan Muhammad HASSAN). De même, le mouvement syndical des instituteurs s'avère-t-il une dimension essentielle pour appréhender la place de l'éducation dans les rapports entre l'Etat et la société (Muhammad ABU-L-AS'AD).

La seconde partie du Dossier envisage les processus d'alphabétisation et de scolarisation en s'appuyant sur les sources statistiques. Sous cet angle, Frédéric ABECASSIS traite de l'enseignement étranger en Egypte entre 1921 et 1951, tandis que Nader FERGANY se penche sur les disparités dans l'accès à l'éducation, qui affectent des régions mal loties, des catégories sociales vulnérables et, plus particulièrement, les femmes.

On trouvera dans ce numéro, comme à l'accoutumée, une chronologie politique (Egypte et Soudan) couvrant le premier semestre de 1994, une chronique économique pour la même période, ainsi qu'un recensement de l'actualité éditoriale en Egypte.

▲ EGYPTTE / MONDE ARABE - CEDEJ - P.O. Box 494 - 14, rue Gama'iyyet el-Nisr - Mohandessin - Le Caire.

CAHIERS**INTERSIGNES**N° 8-9 - automne
1994*Sujet et citoyenneté*

Après avoir organisé en avril 1993, avec le concours du Festival international de Monastir, une rencontre scientifique autour du thème *Sujet et citoyenneté*, les *Cahiers Intersignes* ont rassemblé au sein de cette livraison dix-huit textes d'inspiration multidisciplinaire pour tenter de cerner, à travers le point de vue croisé des Maghrébins et des Européens, la nouvelle conjoncture du "malaise dans la civilisation" qui semble caractériser l'époque actuelle. La crise des modèles, qui perturbe à l'échelle mondiale le champ politique et économique, rend nécessaire, ici et là, le renouvellement ou la refondation des références. Si la question des rapports entre sujet et citoyenneté a été placée au centre de la réflexion sur cette crise, c'est que celle-ci se cristallise en de nombreux points du globe - à commencer par le monde musulman - autour d'une confrontation entre des définitions concurrentes du sujet et du citoyen. Cette situation d'instabilité et de confusion souligne la remise en question d'un mode dominant d'être au monde, un mode d'être de l'homme (identifié au sujet de la représentation, de la psyché individuelle, du moi/je ...), que la culture occidentale a conceptualisé puis diffusé de manière hégémonique sous la forme des constructions philosophiques, éthiques, juridiques et politiques de la modernité.

La tâche des auteurs réunis ici a été de reconsidérer, voire de dépasser, l'hypothèse occidentale à la lumière des vicissitudes du processus de modernisation en Terre d'islam, ainsi qu'au Japon - en ce qui concerne les territoires périphériques progressivement conquis par la *doxa* moderne - mais également, et à différentes dates de son histoire, en Europe, berceau de la culture humaniste.

La richesse intellectuelle qui se dégage de l'ensemble de ces contributions tient probablement à la pluralité des problématiques qu'elles soulèvent, à partir d'éclairages très variés se référant aussi bien à la philosophie, à la science politique et à l'histoire qu'à la psychanalyse, à la linguistique et à la mystique.

▲ CAHIERS INTERSIGNES - B. P. 413 - 75233 Paris cedex 05.

ETHNOLOGIE**FRANÇAISE**1994-2- avril-juin -
Tome 24*Usages de l'image*

L'image est à la fois représentation et objet. Dans cette livraison, amplement illustrée, des historiens et des ethnologues se proposent de contribuer à une meilleure compréhension des *usages de l'image*. A partir de l'analyse de documents, d'affiches, de tableaux ou de photographies, ils s'emploient à éclairer des pratiques sociales.

Olivier CHRISTIAN décrit la peur des iconoclastes devant les statues, qu'ils détruisaient pendant les guerres de religion en France. La violence des usages de l'image apparaît également dans la "bataille" des images de la République sous le gouvernement de Vichy, analysée par Maurice AGULHON. Régulièrement, les affiches électorales se dessinent sur les murs des villes, reflétant les débats des scrutins. Une étude de "l'économie symbolique" de ces images politiques trouve ici sa place sous la plume de Nicole RAMOGNINO.

L'image participe des modalités d'inculcation des schèmes de représentation des ensembles politiques ou géographiques ou même de la foi religieuse. Frédéric MAGUET montre comment la publication des estampes et des costumes régionaux a contribué à l'idée même de région. Les pratiques religieuses sont alimentées par des images : le catéchisme en propose pour mieux faire comprendre son enseignement, en prenant en compte les positions sociales des lecteurs, ainsi que l'indique Françoise LAUTMAN.

L'image "d'art" ne se distingue pas nécessairement des formes populaires. Un article d'Héliane BERNARD analyse les reproductions de "l'Angelus" de Millet sur des assiettes, des sous-plats ou des broderies campagnardes. A travers ce phénomène, l'on perçoit mieux le processus de diffusion en milieu urbain de cette représentation de la France paysanne.

L'"ethnologie française" ainsi interprétée retiendra l'attention de tous ceux qui s'intéressent au rôle de l'image dans l'élaboration des pratiques sociales.

▲ Armand Colin Editeur - 103, boulevard Saint-Michel - 75 240 Paris Cedex 05.

LES CAHIERS**DE L'INSTITUT****D'HISTOIRE****DU TEMPS PRESENT**

N° 28 - juin 1994

Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938

Lorsque certaines études de cas montrent que les responsables politiques américains ont souvent associé à la France une image de féminité et d'inconstance, caractères que les Français, quant à eux, prêtent volontiers à l'Italie, la question se pose de savoir dans quelle mesure ce type d'approche peut venir enrichir une histoire des relations internationales, qui se voudrait autre chose qu'une simple chronologie diplomatique. Comment appréhender ces systèmes d'images entrecroisés et les visions du monde qu'ils structurent, mais aussi, comment mesurer le poids qu'ils font peser sur l'action internationale et les politiques étrangères ? C'est pour tenter de répondre à ces questions que s'est tenu pendant deux ans, à l'Institut d'Histoire du Temps Présent, un séminaire conciliant réflexion théorique et études de cas concrets, dont ce numéro publie en partie les contributions. Celles-ci, centrées sur l'Europe, l'Union Soviétique et les Etats-Unis, font apparaître au moins trois points que R. FRANK souligne dans sa présentation.

D'une part, l'ambivalence des représentations qui, au gré des conjonctures politiques successives, chargent positivement ou négativement des *xénotypes* qui, eux, restent assez profondément ancrés dans l'imaginaire collectif. D'autre part, le rôle essentiel que les images jouent dans la construction de l'identité, celle de l'Autre n'étant au fond qu'un *prétexte pour parler de soi*. Ainsi les défauts de l'Etranger-type deviennent-ils les faire-valoir des qualités que l'on s'arroge. Enfin, si l'image est le résultat d'un héritage passé plus ou moins proche, elle se construit aussi en fonction d'un avenir espéré et, à ce titre, sert à exorciser les angoisses du futur.

▲ INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRESENT - 44, rue de l'Amiral Mouchez - 75014 Paris.

R **16-18 novembre HAMMAMET**
Premier Congrès des
chercheurs et
universitaires maghrébins.
Congrès organisé par
l'Association des jeunes
chercheurs et universitaires
maghrébins en France.
Informations :
Hôtel Continental
Hammamet
Tél : 280 456

A
P **16-18 novembre NICE**
Villes intermédiaires en
Méditerranée comme
observatoire des
permanences et des
changements.
Journées scientifiques
organisées par le Centre
de la Méditerranée Moderne
et Contemporaine (CMMC).
Coordination :
CMMC

E
L Campus Carlone
Université de Nice-Sophia
Antipolis
98 bd. Edouard-Herriot
B.P 209
06204 Nice Cedex 3

S **17-19 novembre TUNIS**
Valeurs et absolu.
Colloque international de
philosophie organisé par le
Département de Philosophie
de l'Université de Tunis 1.
Coordination :
Faculté des Sciences
Humaines et Sociales
Département de Philosophie
Université de Tunis 1
94 bd. du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 260 950
Fax : 567 551

18 novembre
AIX-EN-PROVENCE
La littérature maghrébine
de langue française.
Quel avenir ?
Table ronde co-organisée par
l'Association Mémoires
Méditerranéennes, le Centre
des Archives d'Outre-Mer
et l'Institut de Recherches
et d'Etudes sur le Monde
Arabe et Musulman
(IREMAM).
Coordination :
Association Mémoires
Méditerranéennes
7 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence Cedex
1

23-26 novembre TUNIS
Rencontre scientifique
à l'occasion du trentième
anniversaire de la création
des Annales de l'Université
de Tunis (Axes : langue,
littérature et critique,
civilisation et sciences
humaines), organisée par
la Faculté des Lettres,
des Arts et des Sciences
humaines.
Coordination :
Faculté des Lettres, des Arts
et des Sciences humaines
94 bd. du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 260 950
Fax : 567 551

24-25 novembre BARCELONE
Progrès et communication
entre les pays de la
Méditerranée.
Colloque international co-
organisé par l'Institut
Méditerranéen de la
Communication (IMCOM) et
le Gouvernement autonome
de la Catalogne.
Coordination :
IMCOM
17 rue du Faubourg
Poissonnière
75009 Paris
Tél : 40 22 91 41
Fax : 40 22 91 27

24-26 novembre TUNIS
Les relations Maghreb/Union
Européenne : vers une
nouvelle politique
euro-maghrébine.
Séminaire organisé par
l'Association des Hautes
Etudes Internationales (AEI)
de Tunis.
Coordination :
AEI
BP 156
Tunis, Belvédère 1012
Tél : 791 663
Fax : 796 593

26-27 novembre TUNIS
Etudes stratégiques dans le
monde arabe.
Conférence organisée par le
centre de la Ligue des Etats
Arabes à Tunis.
Coordination :
Ligue des Etats Arabes
37 avenue Khereddine Pacha
1002 Tunis, Belvédère
Tél : 890 100
Fax : 781 801

30 novembre-2 décembre
CASABLANCA
Sciences sociales et
phénomènes urbains dans
le monde arabe.
Conférence organisée par la
Fondation du Roi Abdul-Aziz
Al Saoud pour les Etudes
Islamiques et les Sciences
Humaines.
Coordination :
Fondation du Roi Abdul-Aziz
Al Saoud pour les Etudes
Islamiques et les Sciences
Humaines
BP 12585
Aïn Diab
Casablanca 01
Tél : 39 10 27
Fax : 39 10 31

30 novembre-3 décembre
SOUSSE
La création littéraire
et les mass-médias.
Deuxième colloque organisé
par l'Union des Ecrivains
Tunisiens de Sousse.
Coordination :
Union des Ecrivains
Tunisiens
1 rue Anatole-France
4000 Sousse
Tél : 231 489

2-3 décembre TUNIS
Une figure privilégiée de la
Renaissance : François
Rabelais.
Colloque international
organisé par le Département
de Français de la Faculté des
Sciences Humaines et
Sociales de Tunis.
Coordination :
Faculté des Sciences
Humaines et Sociales
Département de Français
Université de Tunis
94 bd du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 260 950
Fax : 567 551

2-3 décembre TUNIS
Les Relations franco-
tunisiennes au miroir des
élites. XVIII. XIX. XXème
siècles.
Colloque international
co-organisé par le Groupe
d'Histoire Moderne
et Contemporaine de
l'Université de Tunis 1
et l'Université de Reims.
Coordination :
Noureddine Dougui
Abdelhamid Largueche
Université de Tunis 1
Faculté des Lettres
de La Manouba
2010 Tunis
Tél : 521 391
Fax : 520 910

4 décembre RABAT
La halga à Beni Mellal.
Séance du séminaire
"Terrains" organisée par
le centre de l'Institut de
Recherche sur le Maghreb
Contemporain (IRMC) de
Rabat. Intervention : Deborah
KAPCHAN.
Coordination :
Centre IRMC de Rabat
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique
et de Coopération
1 rue Anraba
Rabat
Tél : 76 96 40
Fax : 76 14 75

7-9 décembre SFAX
Stratégies pour l'intégration
de la Science et la Technologie
dans le développement du
Maghreb et les enjeux de la
Transition.
Conférence co-organisée par
l'Université d'Oran Es-Schia,
l'Université de Sfax et
l'Université de Strathclyde.
Coordination :
Abdelkader Djeflat
Université d'Oran
BP 1524 El M'naouer
Oran
Tél : (06) 34 68 97
Fax : (06) 33 86 72

8-10 décembre SOUSSE
Les problèmes de
méthodologie et les
différentes approches des
questions historiques.
Symposium organisé par
la Faculté des Lettres de
Sousse.
Coordination :
Mohammed Saïd
Faculté des Lettres de Sousse
Département d'Histoire
12 avenue du 18 janvier
1952
BP 547
4000 Sousse
Tél : 232 777
Fax : 232 361

A **8-10 décembre TUNIS**
La variabilité du climat et l'homme en Tunisie.
Colloque international co-organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Tunis et par le Groupe de Recherche sur la Variabilité du Climat et l'Homme en Tunisie (GREVACHOT).
Coordination :
Faculté des Sciences Humaines et Sociales,
94 bd. du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 260 858
Fax : 767 561

N **12 décembre PARIS**
Femmes et citoyenneté.
Séance du séminaire "Division du travail, rapports sociaux de sexe et de pouvoir" organisée par le Groupe d'Etudes sur la Division Sociale et Sexuelle du Travail (GEDISST).
Intervention : Eleni VARIKAS.
Coordination :
GEDISST
IRESCO
59 rue Pouchet
75017 Paris
Tél : 40 25 12 06
Fax : 40 25 12 03

N **12-13 décembre TURIN**
La société urbaine dans le monde arabe : transformations, défis et perspectives.
Colloque international organisé par la Fondation Giovanni Agnelli.
Coordination :
Fondazione Giovanni Agnelli
Via Giacosa, 38
10125 Turin
Tél : (11) 65 86 66
Fax : (11) 650 27 77

O **17-20 décembre TUNIS**
Value in Tradition : the Utility of Research on Identity and Sustainability in Dwelling and Settlements.
Quatrième conférence co-organisée par The International Association for the Study of Traditional Environments (IASTE) et l'Institut Technologique d'Art d'Architecture et d'Urbanisme (ITAAUT).
Coordination :
ITAAUT
Route de l'Armée nationale
1005 Tunis
Tél : 564 928
Tél : 568 291

N **18-20 décembre KERKENNAH**
Premières journées nationales des sciences de la mer.
Journées organisées par l'Association Tunisienne des Sciences de la Mer.
Coordination :
M. Khaled Medhioub
ENIS-LARSEN
BP "W"
Sfax 3038
Tél : 274 088
Fax : 275 595

19-21 décembre PARIS
Littératures des Immigrations en Europe.
Rencontre co-organisée par l'Université Paris-Nord et l'Université de Casablanca.
Coordination :
Charles Bonn
Université Paris-Nord
Centre d'Etudes Littéraires Francophones et Comparées
Avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél : 49 40 31 75
Fax : 49 40 33 33

19-22 janvier 1995 RABAT
Insertion des jeunes et problèmes d'identité.
Table ronde organisée par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Mohammed V.
Coordination :
Université Mohammed V
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
BP 1040
Rabat

APPELS À CONTRIBUTION

Avril 1995 TUNIS
Ecrire le Maghreb.
Colloque international co-organisé par l'Université Paris-Nord, UFR Lettres et l'Université de Tunis, Faculté des Lettres de La Manouba, de Kairouan et de Sousse.
Coordination :
M. Hamdi Hemaidi
Université de Tunis 1
Département de Français
Faculté des Lettres de La Manouba
2010 Tunis
Tél : 521 391
Fax : 520 910

Avril 1995 TUNIS
Psychologie du travail et développement.
Colloque international organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
Coordination :
Zakia Bouaziz
Vice-Doyen
94 bd du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 566 483
Fax : 567 551

3-7 avril 1995 LE CAP
AFRICA 2000 : towards the millenium.
Colloque international organisé par l'Ecole d'architecture et de planification de l'Université du Cap.
Coordination :
Conference Administrator
School of Architecture and Planning
Centlivres Building,
University of Cape Town
Rondebosch, 7700, Cape South Africa
Tél : (21) 650 3705
Fax : (21) 650 3705

26-28 avril 1995 TUNIS
Développement et transition démographique en Afrique.
Colloque international organisé par le Département de Sociologie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
Coordination :
Khamais Taamallah
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
94 bd. du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 260 950
Fax : 567 551

27-29 avril 1995 TUNIS
La Fontaine et l'Orient (réception, réécriture, représentation...).
Colloque international organisé par le Département de Français et la Société Tunisienne d'Etude et de Recherche sur le XVIIème siècle (S.T.E.R.17). Les communications sont à remettre avant le 30 janvier 1995.
Coordination :
Alia Baccar
19 rue de la Kahéna
1082 Tunis
ou Mohamed Raja Rahmouni
9 rue d'Isphahan
2000 Le Bardo-Tunis

16-21 juin 1995 BOLOGNE
Challenges to Law at the End of the 20th Century.
Dix-septième Congrès mondial de l'Association Internationale de Philosophie du Droit et de Philosophie sociale.
Coordination :
Lilia Labjdi
Session 3 : Postmodernism and Decolonization
BP 21
Manar II
2092 Tunis

13-16 septembre 1995 PARIS
Cultural and textual interpretation in international relations.
Deuxième conférence internationale co-organisée par le Standing Group on International Relations et le European Consortium for Political Research. Les demandes de participation devront être soumises avant le 28 février 1995.
Coordination :
Chairman A. J. R. Groom
Rutherford College
University of Kent
Canterbury
Kent CT2 7 NX
United Kingdom

Mars 1996 BEYROUTH
Diversité linguistique et culturelle et enjeux du développement.
Journées scientifiques organisées par le réseau Cultures, langues et développement. Les thèmes s'articuleront autour du pluralisme socio-culturel, des processus d'intégration, des interprétations, et conséquences de l'"exception culturelle".
Coordination :
Pr. Sélim Abou
Vice Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth
Bureau de l'Université Saint-Joseph
42 rue de Grenelle
75343 Paris, Cedex 07
Fax : 44 39 46 28

**SEMINAIRE
DE RECHERCHE**

Rabat
IRMC - GERM

Savoir économique et interdisciplinarité

Dans le prolongement d'un précédent cycle qui, en 1993-1994, a porté sur *Savoir économique et modernité*, le Groupement d'Etudes et de recherches sur la Méditerranée (GERM) et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain organisent un séminaire périodique de recherche durant l'année 1994-1995, sur **Savoir économique et interdisciplinarité**.

L'objectif est d'explorer, à partir d'expériences et de pratiques plurielles de recherche, les conditions de possibilité de convergences ou d'alliances entre différentes disciplines contribuant, à des titres divers, au savoir sur la société en général et l'économie en particulier.

A raison de quatre rencontres réparties sur l'ensemble de l'année universitaire 1994-1995, les séances se tiendront le samedi de 10 heures à 14 heures.

Sur le thème
La mise en opposition de la culture et de l'économie dans l'élaboration des interprétations du social,
la première rencontre aura lieu
le **samedi 17 décembre 1994,**
au **Centre de Rabat de l'IRMC**
(1, rue d'Annaba)
Elle sera animée par

Jean LECA.

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris,
Président de l'Association Française de Science Politique,
Président du Conseil Scientifique de l'Evaluation des politiques publiques.

DOCUMENTATION
Bibliothèque
de Tunis



L'IRMC
tient à la disposition des
institutions de recherche le
volume 1994/1 des nouvelles
acquisitions en langues
européennes de sa Bibliothèque
de Tunis.

La sélection bibliographique présentée dans la quatrième livraison des Nouvelles Acquisitions regroupe près de 60% des ouvrages de langue européenne catalogués durant les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 1994, par la Bibliothèque de l'IRMC, à Tunis.

Le choix qui a présidé à l'élaboration de ce catalogue est double :

- Il tend à valoriser la production scientifique récente (1993-1994) sur les sociétés maghrébines (246 titres sur 325) et partant, diffuse l'information sur la production éditoriale de chacun des pays du champ de référence.
- Prenant la mesure de la densification des échanges internationaux que l'IRMC a d'ores et déjà établis avec les laboratoires de recherche au Maghreb, en France et en Europe, il introduit une dimension comparatiste dans un fonds documentaire spécialisé. Cette orientation demeure cependant liée aux programmes en cours de l'Institut et exclut les acquisitions rétrospectives opérées depuis un an.

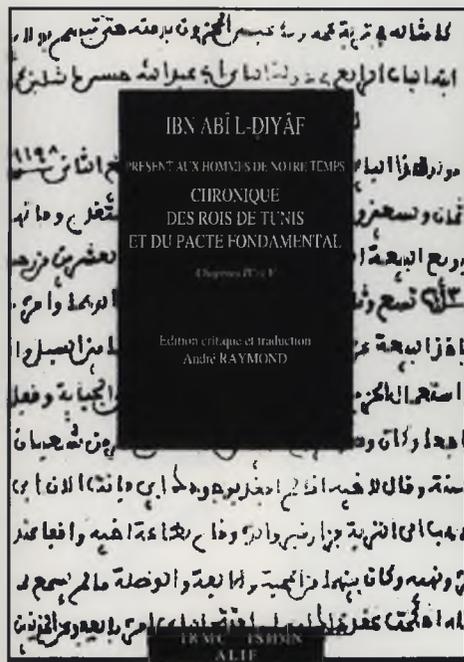
Un second catalogue en langue arabe, dont la publication est prévue en décembre prochain, complètera ce panorama des Nouvelles Acquisitions de la Bibliothèque de l'IRMC pour l'année 1994.

PUBLICATIONS
coédition
IRMC-ISHMN

Ahmad Ibn Abi l-Diyâf

Ithâf ahl al-zamân bi-ahbar mulûk Tûnis wa Ahd al-amân
chapitres IV et V : règne de Hussaïn Bey et Mustafâ Bey

Edition critique, traduction et commentaire historique par André RAYMOND
Tunis, Alif, décembre 1994, 2 vol.



L'ithâf ahl al-zamân bi-ahbar mulûk Tûnis wa Ahd al-amân de Bin Diyaf (nom abrégé sous lequel est généralement connu Ahmad Ibn Abi l-Diyâf) apparaît comme l'une des oeuvres marquantes de l'historiographie arabe du XIX^e siècle.

Chronique des Beys de la dynastie husseinite, il a pour contexte le grand mouvement de réforme dont la Tunisie a été le théâtre, à l'instar de l'Egypte, sous le règne de Mohammed Ali et de la Turquie avec la promulgation des *tanziimat*.

Dignitaire du régime beylical, Bin Diyaf (1802-1874) a consigné et commenté, entre 1862 et 1872, les faits et les événements dont il avait été souvent le témoin direct. S'adressant résolument à ses contemporains (*ahl al-zamân*), ce familier des Beys leur livre une réflexion sur le pouvoir, placée sous le signe du refus de l'absolutisme. La référence dans l'intitulé même de l'ouvrage au Pacte fondamental ou de sécurité ('*Ahd al-amân* ') de 1857 est particulièrement significative à cet égard.

Malgré son importance, l'*ithâf* de Bin Diyaf n'a fait l'objet d'aucune traduction publiée en langue française et a donné lieu à peu d'éditions critiques. Il aurait été dommageable, dans ces conditions, que demeurât inédit le travail réalisé en 1964 par André Raymond sur les chapitres IV et V de l'*ithâf* (règnes de Husaïn Bey et de Mustafâ Bey).

La période de référence (1824-1837) de ces chapitres souligne l'intérêt de leur édition critique et traduction annotée. Située peu après le règne du célèbre Hammuda Pacha (1782-1814) et avant celui de Ahmad Bey (1837-1855), cette séquence historique relativement méconnue est porteuse des ruptures mais aussi des continuités qui formeront le contexte de l'ère proprement dite des réformes. De plus, dans la vie de Bin Diyaf, lui-même, elle marque les débuts d'une activité de secrétaire dans l'entourage immédiat des Beys, en qualité de *katib as-sirr*.

Enfin, compte tenu de son ancienneté par rapport aux dates de rédaction de la chronique, elle s'avère particulièrement révélatrice de la méthode historique de Bin Diyaf.

En mettant à la disposition du public le travail d'André Raymond, l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) et l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN) entendent contribuer au développement de l'édition savante et à l'accès des non arabisants à l'oeuvre de Bin Diyaf.

André RAYMOND est professeur émérite à l'Université de Provence.

Après avoir enseigné en Tunisie et effectué des recherches au Caire, il a soutenu sa thèse (*Artisans et commerçants au Caire au XVIII^e siècle*) à Paris. Il a dirigé l'Institut Français d'Etudes Arabes de Damas (IFEAD) et l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) d'Aix-en-Provence.

A. RAYMOND a publié de nombreux travaux sur l'histoire du Monde arabe et sur les villes arabes.



POSITIONS DE RECHERCHE	3
Enjeux urbains et défis culturels	
Jellal ABDELKAFI	
MEMOIRES	9
Du Rural à l'Urbain	
Travail féminin et mutations sociales	
dans une petite ville du Sahel tunisien	
Isabel RUIZ	
ETAT DE ...	
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION (CND)	15
VIENT DE PARAITRE	17
REVUES	21
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	24
ACTIVITES DE L'IRMC	26

3	مواقف بحث : الرهانات الحضريّة والتحديات الثقافية جلال عبد الكافي
9	رسالة جامعية : من الريفي إلى الحضري العمل النسائي والتحويلات الإجتماعية في مدينة صغيرة بالساحل التونسي إيزابال رويز
15	دوانب الرسالة ... المعهد التونسي للتوثيق
17	أذر ما صدر
21	المجلات
24	البرنامج العلمي
26	أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة